

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3. — Etats-Unis, \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. VII.

No. 8.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 5 centins.
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 24 FEVRIER 1876

Rédaction, Administration, Bureaux d'Abonnements et d'Annonces : No. 319, Rue St. Antoine, Montréal.—GEO. E. DESBARATS, Directeur-Gérant.

SOMMAIRE

Dangers.—Fête de Carnaval au rond Victoria.—Bibliographie (suite).—Vingt mille lieues sous les mers (suite).—Le pont Royal-Albert.—Ouverture des Chambres.—Poésie : Ayez Pitié.—Un pèlerinage à l'Île-aux-Coudres (suite).—Etude historique : Bigot et sa cour (suite).—L'hon. Charles-Séraphin Rodier.—La prière de l'Arabe.—Nouvelles générales.—La ménagère.—Une nouvelle tour de Babel.—Du comique.—Le Brandon de Discorde, ou le massacre de Lachine.—Jeu de dames.—Prix du marché de détail de Montréal.

GRAVURES : La Prière de l'Arabe.—Fête de l'hon. Charles-Séraphin Rodier.—Fête de Carnaval au Rond Victoria, Montréal, en l'honneur du Gouverneur-Général.

DANGERS !

Des différents points du pays le cri de la faim se fait entendre, et les tristes accents de la détresse frappent nos oreilles depuis plusieurs semaines.

Comme de coutume, la charité religieuse et privée fait tout en son pouvoir pour soulager les misères que la destinée de l'homme semble lui ordonner de subir.

En enseignant une morale pure, en nous faisant connaître nos devoirs réciproques, en recommandant le travail, la modération, la sobriété, la tempérance et les vertus qui en découlent, la civilisation chrétienne a toujours tendu, comme aujourd'hui, à faire disparaître de l'univers toute autre misère que celle à laquelle nous avons tous été condamnés ; elle tend encore à l'adoucisement de cette misère, tout en évitant de produire aucun désordre grave.

Mais il est une nature d'infortune qu'il ne lui appartenait pas de prévoir, parce qu'elle découle d'une origine évidemment contraire à l'organisation sociale.

On sait que l'égoïsme cupide des entrepreneurs d'industrie, l'emploi et le développement des procédés économiques dans les manufactures, la démoralisation, les mariages prématurés et imprévoyants, et le luxe qui crée sans cesse des besoins nouveaux, multiplie d'une manière alarmante les dangereuses vicissitudes qui menacent sans cesse le salaire des ouvriers. On sait également depuis longtemps que depuis la mise en pratique des théories de l'économie politique anglaise dans l'organisation de l'industrie dans les grandes fabriques, des populations entières d'ouvriers sont placées sous la dépendance absolue d'une classe privilégiée de spéculateurs ; et ces ouvriers, naturellement, ou mieux, fatalement imprévoyants, par des coutumes blâmables ne sont plus maîtres de leur existence—ils appartiennent aux puissants du commerce et de l'industrie, ils en sont les malheureux esclaves. Et cette classe, sans cesse exposée aux baisses du travail et du salaire, cotoie inévitablement les bords effrayants de l'indigence.

Depuis un certain temps, on signalait la gêne et la misère qui pesaient chez nos voisins, sur les différentes classes ouvrières ; on profita même de la circonstance pour rappeler au milieu de nous nos compatriotes émigrés. Mais ce grand tableau de détresse ne souleva que l'indifférence, sans restreindre l'imprudence de nos classes ouvrières.

Le manque de travail est un désordre social qui entraîne à sa suite des désastres aussi funestes que ceux de la famine ou de la guerre. Mais l'habitude, le tourbillon des affaires et des plaisirs, le tumulte des passions qu'engendrent l'intérêt et l'ambition, laissent presque toujours les hommes froids ou inattentifs au spectacle de la misère publique. Gorgés d'espé-

rances et de désirs inconstants et nombreux comme les vagues de la mer, les heureux du jour passent en emportant au loin des cœurs agités de vains projets. Ce n'est que dans les circonstances où l'indigence devient menaçante pour l'ordre public qu'elle excite l'inquiétude des gouvernements et les alarmes de la richesse. L'opinion publique s'est justement émue en voyant nos classes ouvrières s'organiser à l'ombre d'un drapeau de détresse pour demander du travail et du pain. Aussi sommes-nous témoins d'un zèle et d'un dévouement admirables ; mais il est évident que les efforts seuls de la charité la mieux combinée sont impuissants à porter remède aux maux qui écrasent nos malheureux ouvriers. Que de larmes à sécher, que de faims à apaiser, que de misères à soulager ! Avouons qu'il est impossible de calmer toutes ces souffrances au moyen d'hospices et de distribution de secours publics.

Malheur à nous si, dans notre surprise suivie d'apathie, nous refusions à l'indigent le travail qu'il nous demande pour subvenir aux besoins pressants de sa famille !

Empressons-nous de témoigner nos sympathies à cette population confiante qui met son salut dans l'accomplissement fidèle de l'arrêt divin : *Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front* ; n'hésitons pas un seul instant ; mais craignons plutôt que ses bonnes dispositions et ses sentiments d'amour-propre, vivement blessés, ne se convertissent en un déchaînement de passions terribles. Sa prière peut faire place à un grincement de dents, son espoir au désespoir, et l'instinct de conservation, qui ne raisonne pas, peut devenir un délire furieux.

C'est une leçon bien touchante que nous donne notre population ouvrière en ces jours d'épreuves pour elle. Elle nous dit qu'éclairée par la religion, elle regarde le travail matériel comme le seul producteur légitime de l'aisance et de la richesse ; qu'il est contemporain des besoins de l'homme ; que c'est par lui qu'elle veut échapper aux tourments du besoin, de la misère, de l'indigence complète. Et c'est une population illettrée, exposée aux plus funestes tentations en temps de détresse, qui vient nous témoigner par ses prières et ses larmes qu'elle croit au travail comme étant le moteur général de tous les rapports de l'organisation sociale, qu'elle le considère comme l'âme de la société, le grand ressort qui meut le monde entier.

Les pouvoirs institués pour régler les devoirs réciproques des individus, pour protéger les droits de tous, pour assurer le bonheur de chacun des membres de la société, sont, comme les individus, soumis à la loi qui oblige de secourir l'indigent. Dans les temps de calamité, les gouvernements doivent poursuivre leur noble mission avec sagesse et fermeté ; à la lumière des enseignements de l'histoire, leur tâche devient facile dans ces cas d'urgence nécessairement rares et passagers. Arrière les récriminations, arrière les imputations fausses ou malveillantes. Et c'est dans de semblables circonstances que la charité, sans cesser d'être une vertu simple, modeste et céleste, doit être appelée à prendre rang avec les sciences politiques et économiques pour combattre et réparer des maux qu'elle n'a pas faits ; elle devient ainsi un élément indispensable à la marche de la civilisation. Sur la fin du siècle dernier, sous le ministère Turgot, règne de Louis

XVI, des travaux publics furent ouverts dans toutes les provinces pendant les mortes saisons pour venir en aide aux pauvres, aux mendiants valides.—Bel exemple, et d'autant plus facile à suivre que nous avons déjà des travaux publics d'ouverts, dont la suspension temporaire ne peut se prolonger sans de sérieux inconvénients.

Les sages mesures de Turgot, interrompues pendant les orages révolutionnaires, furent remises en vigueur en France à la suite des disettes de 1811 et de 1816. C'est à l'occasion de cette dernière circonstance que M. Lainé, ministre de l'intérieur à cette époque, traça ainsi les devoirs à remplir par la charité publique :

Les secours en argent ou en nature laissent le pauvre valide dans l'oisiveté ; ils l'habituent même à la paresse ; le travail, au contraire, l'entretient dans une utile activité et l'accoutume à chercher son existence dans l'emploi de sa force.

L'administration ne doit certainement pas, quand elle le pourrait, procurer du travail, dans toutes les conjonctures, à tous ceux qui lui en demanderaient.

Ce serait, d'un côté, ôter aux classes laborieuses l'inquiétude salutaire qui les porte à rechercher le mode d'occupations qui peut leur être le plus profitable, et, d'un autre côté, donner aux fonds dont l'administration disposerait un emploi forcé beaucoup moins avantageux à l'industrie que celui qu'ils recevraient en suivant la direction de l'intérêt particulier. Mais il est des circonstances où le gouvernement doit prêter son assistance.

Si, par suite d'intempéries ou d'une mauvaise récolte, par les ralentissements du commerce ou par la chute d'une branche d'industrie, la population d'un canton ou d'un département se trouve plongée dans la détresse ; si, à la fois, la subsistance devient plus coûteuse et les moyens de se la procurer plus difficiles, c'est alors que la prudence et l'humanité font un devoir à l'administration de porter des secours à cette population, d'aider à la soutenir jusqu'à ce que l'équilibre entre les besoins et les ressources se soit rétabli ; et les secours les plus efficaces, les plus utiles, les plus propres à accélérer le rétablissement de cet équilibre, consistent dans le travail. En soulageant les besoins momentanés du pauvre, le travail a encore le double avantage de lui inspirer des habitudes salutaires et de laisser des résultats durables.

Cet éloquent ministre nous donne des règles sages pour soulager une infortune subite et imprévue :

Offrir du travail aux indigents valides qui en manquent est certainement, dit un économiste philanthrope, M. Dégerands, de tous les secours le plus utile. Il économise les fonds destinés au soulagement du malheur, mais ce qui est bien plus important, il accoutume l'indigent à s'assister lui-même par ses propres efforts. Il entretient l'activité morale et physique. Il protège en lui la dignité de caractère. Le travail profite à la société entière.

Maintenant, si la médiation du pouvoir administratif est urgente sous ces graves circonstances, elle le devient davantage en envisageant l'indigence au point de vue des intérêts sacrés de la salubrité. En effet, l'alimentation insuffisante, lorsqu'elle est prolongée, entraîne les mêmes effets que l'abstinence. Dans l'alimentation insuffisante, l'organisme se détruit ; il perd de sa substance une quantité proportionnée au déficit de l'aliment. Il subvient de son propre fonds à la dépense quotidienne pour autant que l'aliment ne donne pas lui-même. L'alimentation insuffisante en qualité ou en quantité est une cause puissante de maladie ; et alors même que la santé n'est pas directement altérée par elle, elle place l'individu dans un état de faiblesse et de prédisposition fâcheuse aux diverses causes de maladies. Les maladies épidémiques et contagieuses, en particulier (!!) exercent sur les individus débilités par le manque de nourriture des ravages désastreux. (Bé-

clard.) Tout le monde connaît les autres conditions qu'engendre l'indigence, telles que des vêtements incapables de préserver du froid, les logements insalubres par défaut de ventilation, l'encombrement dans le même logis, d'où la concentration des miasmes humains dans un espace trop étroit et souvent mal éclairé, toutes constituant autant d'éléments qui exercent leur funeste influence dans les tristes destinées de l'indigence. Ajoutons les souffrances morales, le chagrin, l'angoisse, l'anxiété, les soucis dévorants qui assiègent sans cesse l'indigent, aux maux de l'ivrognerie et de la débauche, et nous aurons une faible idée du nombre prodigieux d'agents que le mauvais génie de destruction est prêt à déclainer contre l'humanité.

Depuis longtemps on s'agit, on argumente en face du fléau de la variole qui exerce ses ravages au milieu de nous avec un sans gêne assez peu rassurant ; et voici une occasion terriblement propice à son extension parmi nos classes ouvrières, aujourd'hui dans les étrointes de la misère et de l'anxiété. Trêve de dissertations savantes ; harmonisons nos forces et nos volontés ; utilisons un temps excessivement précieux ; réunissons nos facultés pour prévenir des fléaux qui peuvent éclater d'un moment à l'autre, et combattre celui de la variole qui nous menace plus que jamais.

L'ordre social menacé d'un côté, la santé publique en grand danger de l'autre :—voilà notre situation ! Le double danger qui plane au-dessus de nos têtes nous fait un devoir de prendre pour devise :

"Travail et charité."

DR. LÉONARD A. FORTIER.

Sté. Scholastique, février 1876.

FÊTE DE CARNAVAL AU ROND VICTORIA

(Voir la gravure.)

Au commencement de février, la visite de Son Excellence le Gouverneur-Général et de la charmante comtesse Dufferin à Montréal fut l'occasion de bien des réjouissances et donna lieu, comme d'ordinaire, à de nombreuses marques de la loyauté et de la sympathie que ressentent les Montréalais envers Lord Dufferin personnellement, aussi bien que comme représentant de la reine en Canada. De toutes les fêtes dont il fut l'objet, aucune n'égalait en éclat, en originalité, en entrain la soirée costumée du Skating-Rink. Le club, qui possède la magnifique salle à patiner connue sous le nom de Rond Victoria, depuis plusieurs années s'est fait une réputation pour l'élégance et le décorum qui distinguent ses assemblées. Aussi a-t-on vu les princes d'Angleterre et les gouverneurs du Canada se mêler sans cérémonie à la foule des patineurs qui fréquentent le Rink, sachant qu'il n'y rencontrerait que l'élite de notre société. Mardi, 2 février, malgré la bise glaciale qui balayait les rues, et le froid pénétrant qui régnait dans la salle, le parquet cristallin du Victoria-Rink était couvert de patineurs et de patineuses, et la promenade qui entoure la glace, encombrée de spectateurs.

Son Excellence est devenu habile dans tous nos sports depuis son séjour au Canada, et patine avec aisance et légèreté. C'est lui qui fit l'ouverture de la fête du 2

février. Il s'élança le premier sur la surface miroitante, suivi de Lady Dufferin et des officiers de sa suite. Puis vint un immense cortège de dames élégantes et de gracieux cavaliers, costumés de toutes les manières possibles et impossibles. Et toute cette assemblée bizarre, au son de l'hymne national qui salua l'entrée du Gouverneur, se formant en procession irrégulière, sans commencement ni fin, circula autour du Riuk pendant quelque temps, laissant libre le milieu de la glace. Le spectacle était ravissant et étourdissant à la fois. La variété des costumes plaisait, mais la rapidité avec laquelle le cortège passait devant nos yeux éblouissait. Imaginez une procession recourbée en forme d'ovale, tournant autour d'un vaste centre, et composée de huit ou dix personnes de front, passant toujours dans le même sens devant vous avec la vitesse d'une locomotive; figurez vous ces hommes et ces femmes vêtus à la mode de tous les pays et de tous les temps, sans compter les représentations d'êtres imaginaires, légendaires, fantastiques, excentriques, diaboliques; Turcs, Chinois, nègres, Yankés; Italiennes, Espagnoles, vivandières, Algériennes; la nuit, l'aurore, l'hiver, le printemps, la folie, la neige; des ours, des chevaux, des ânes, des singes, des démons, et mille autres travestissements, passant et revenant sans cesse devant vous, comme un panorama toujours changeant et cependant toujours le même. C'était à y perdre la tête. Heureusement que bientôt la musique indique un quadrille, et les carrés réguliers succèdent à la cohue tournante. Avec quelle grâce les évolutions de la danse se font sur les patins? Aucun mouvement n'est saccadé. Les danseurs se balancent, et se glissent de place en place avec des ondulations et des courbes régulières. Ce spectacle est enchanteur. Lord Dufferin dansa toute la soirée. Son costume était celui d'un chasseur canadien: capot de laine blanche avec capuchon, ceinturon rouge, tuque blanche à gland rouge et bande brodée, grandes guêtres brodées et frangées. On le distingue facilement, à cette description, dans l'avant-plan de notre gravure, qui ne montre qu'une partie du rink et un petit nombre des costumes.

Cette soirée ne peut manquer de laisser de joyeux souvenirs dans l'esprit de Lord et Lady Dufferin. Nous oublions de dire que milady était en domino, et passa une partie de la soirée sous le dais qui lui était réservé à l'extrémité de la salle. G.E.D.

BIBLIOGRAPHIE

L'INVASION DU CANADA. — Collection de mémoires recueillis et annotés par M. l'abbé Verreau, Montréal, 1873—393 pp. in-8.

(Suite)

M. Berthelot se montre aussi sévère envers le général Carleton que Sanguinet et Badeaux. Il trouve, par exemple, au moins étrange l'observation que ce gouverneur fit à Antoine Gautier que les Américains auraient eu le droit de le pendre pour les avoir trompés comme il l'avait fait; mais en même temps il ne consigne cette anecdote que sous toutes réserves.

Ce pauvre Gautier, du reste, a joué de malheur, avec notre littérature comme avec le général. M. Marmette lui fait remplir dans la "Fiancée du Rebelle," où il tire un excellent parti de tous ces mémoires, un rôle bien odieux. La tradition locale viendrait, nous dit-on, à l'appui de cette manière de voir; et d'après elle, Gautier et toute sa famille auraient été plus tard massacrés, comme le racontent M. Marmette dans son roman.

Le gros de l'armée américaine, dit M. Berthelot, fit avec le plus grand désordre sa retraite dans un bois marécageux et y essaya toute sorte de misères jusqu'au lendemain. Mais le général ayant donné ordre au major Grant d'abandonner la possession du pont, les Américains s'enfuirent vers Sorel. Ils furent poursuivis jusqu'à cet endroit par les troupes du roi jusqu'au 14 de juin. Le général Carleton ordonna au général Burgoyne, le second en commandement, de ne point hasarder de combat avec les républicains, jusqu'à ce qu'il ait reçu une autre colonne anglaise pour les renforcer. Ceux-ci profitèrent de ce délai pour se rendre à St-Jean, d'où ils traversèrent le lac Champlain et se rendirent à Crown-point. Leur fuite des Trois-Rivières fut si précipitée qu'ils

abandonnèrent leurs blessés dans le bois. Des habitants de Machiche en ayant aperçu quelques-uns, des citoyens des Trois-Rivières les allèrent chercher jusque dans les bois de cette paroisse pour les faire soigner.

Je ne sais ce que l'on doit le plus blâmer, ou de la témérité et de l'impéritie des Américains dans cette expédition contre les Trois-Rivières, ou de la mollesse du général Carleton, qui les laisse échapper des marécages où il pouvait si facilement les forcer à mettre bas les armes et qui favorise leur fuite. Quelle réponse eut-il faite si on lui eut demandé pourquoi il sauvaient les armées du Congrès? Cette conduite n'inspire point de reconnaissance aux Américains, puisque leur Whitecomb, qui, en conduisant un parti de batteurs d'estrade, ayant rencontré le général Gordon, allant à cheval de St-Jean à Chambly, fit tirer sur lui pour avoir son sabre et sa montre. Le général mourut peu de temps après de ses blessures, et le Congrès ne punit point cet assassinat.

C'est aussi dans ce mémoire de M. Berthelot que se trouve la narration la plus complète du retour du gouverneur à Québec. Voyant que le vent de nord-est le forçait de mouiller à La Valtrie, il fit appeler à son bord tous les capitaines de ses petits vaisseaux. Parmi eux se trouvaient le capitaine Belette, qui, dit le mémoire, "était un ancien marin d'un courage à toute épreuve," et le capitaine Bouchette, surnommé "La Tourte" à cause de la célérité de ses voyages (1). Tous deux s'offrèrent de conduire le gouverneur; cet honneur échut au capitaine Bouchette. "La partie des rames qui portait sur le bois était enveloppée de drap afin d'éviter le bruit. En passant par le chenal de l'île du Pas, les hommes ne nageaient qu'avec les mains." Carleton arriva le 17 novembre vers midi aux Trois-Rivières. La première personne qu'il rencontra fut M. Malcolm Fraser, royaliste, qui lui assura qu'il n'y avait point d'Américains dans la ville, mais qu'il y en avait à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec. A trois heures de l'après-midi, il se rembarqua et rencontrant au pied du Richelieu un sloop (nous disons aujourd'hui un sloop), le *Fell*, commandé par le cap. Napier il s'y embarqua, passa devant la Pointe-aux-Trembles où était Arnold, et arriva à Québec dimanche, le 19, dans l'après-midi.

Heureusement pour Québec, continue le mémoire, que l'on apprit l'arrivée de Carleton à 2 lieues de la Pointe-Lévy, ce qui donna le temps au lieutenant-gouverneur (Cramahé) de faire éloigner les bateaux et canots de la Pointe-Lévy et de l'île d'Orléans, sans quoi dans l'état de surprise où se trouva la ville, il est probable qu'il s'en fut emparé. Des traditions même nous apprennent qu'un M. Williams monta dans la chaire de la chapelle de l'évêché et y tint un long discours, pour persuader aux citoyens que le plus sûr parti pour eux étoit de livrer la ville aux armées du Congrès; plusieurs Canadiens s'y opposèrent. Mais le colonel McLean qui arrivoit le 12 novembre, en montant à la haute ville, entra dans cette assemblée, le fit descendre et dissuada les Québécois de se rendre à un aussi lâche conseil. Il est aussi constant que plusieurs citoyens anglais avoient signé avec le lieutenant-gouverneur, une capitulation.

Après le mémoire de M. Berthelot vient celui de M. de Lorimier, qui à l'intérêt de l'histoire joint celui du roman. On dirait presque autant de pages de Fenimore Cooper, si ne c'était pas écrit dans un style si décousu et quelquefois si embrouillé. Les aventures de Lorimier, ses déguisements, ses luttes corps à corps, tantôt avec des sauvages du parti bostonnais, qui au fond l'aimaient et voulaient lui faire le moins de mal possible, tantôt avec les Américains; ses marches et ses contre-marches à la tête de partis composés, moitié de Canadiens, moitié de sauvages; l'espiècle d'ubiquité dont il fait preuve, étant tantôt à la ville, tantôt à la campagne ou dans les bois, sur les frontières, ou dans le Haut-Canada; son courage, son adresse, ses ruses toutes sauvages, la hardiesse et le sang-froid qu'il montre dans l'assemblée tenue dans la chapelle des Récollets à Montréal, la bonne humeur qui ne paraît jamais l'abandonner; tout cela forme un caractère, un type des plus romanesques et des plus dignes de sympathie. Rien ne manque, du reste, au roman; pas même le dénouement inévitable, puisque de Lorimier finit par épouser une jeune fille qui l'avait protégé dans une circonstance critique, et qui l'avait même accompagné

(1) Le capitaine Belette était le bisulien de l'auteur de ces lignes qui les écrivit dans une maison qui a appartenu à M. Berthelot d'Antigny. Le capitaine Bouchette était le père de notre célèbre géographe.

dans une de ses excursions. Laissons-lui raconter cet épisode capital, qui est précédé de la scène très-curieuse de l'église des Récollets, scène qui a dû contribuer à inspirer M. Marmette, pour le récit de ce qui se passa dans la chapelle de l'évêché à Québec. Le brave Célestin Tranquille, ce colosse à qui rien ne résiste, nous paraît un peu cousin de M. de Lorimier, bien qu'il finisse par figurer dans le camp opposé.

Messieurs Praise (Price) et Houde (Haywood) publièrent une assemblée générale de tous les respectables citoyens de Montréal, pour avoir leur opinion sur différents sujets. Alors le ministre Delile (Delisle) (2), M. Jourdin (Jordan) m'écrivirent de me rendre chez eux pour la veille de cette assemblée. Je me rendis à leur demande et ils me communiquèrent ce de quoi il étoit question. Le lendemain, nous fumes à l'église des Récollets où en entrant nous vîmes Praise et Houde dans la chaire des Récollets qui prêchoient sans éloquence, pour engager nos officiers de milice à remettre leurs commissions, et que le Président du Congrès en distribuât d'autres avec sa signature.

Le nommé Loubet qui tenoit le café à Montréal, voyant que nos deux prédicateurs ne cessent point de parler, leur dit à haute voix: "Messieurs, nous sommes ici pour savoir ce que l'on nous propose et à nous citoyens, de donner nos opinions." Praise fit enlever Loubet par les troupes qui étoient pour maintenir le bon ordre. Le cri unanime fut: *Sortons!* Je ne pus me retenir de parler et à l'aide d'un M. Grand (Grant), très-robuste, je sautai sur le bénitier près de la porte de l'église, et je criai à haute voix: "Ecoutez, brave citoyens, j'ai été conquis par les troupes britanniques, j'ai deux commissions du roi de France. Le gouvernement anglais ne me les a jamais demandées. Je n'ai pas l'honneur d'en avoir du roi Georges, mais si j'en avois, jamais les pouilloux du Congrès ne mettroient la main dessus." Ce M. Grand reprit la parole avec une voix extraordinaire, disant: "Que Praise et Houde aillent donc ôter les médailles des Sauvages s'ils veulent se faire échanger." Tout le monde éclata de rire et nous sortîmes.

Naturellement, cela fut rapporté au général américain qui envoya chercher de Lorimier par son sergent d'ordre. Notre héros fit réponse que si Hoster (Wooster) avait affaire à lui, c'était à lui de venir le trouver. Le général expédia des soldats, et pour ne pas contrister sa sœur, de Lorimier se rendit auprès de lui.

"Est-il vrai, Monsieur, que vous avez dit publiquement que nous étions tous des pouilloux?" La question, pour tout autre, aurait été un peu embarrassante. Notre héros ne perdit pas contenance. Il dit qu'il entendait parler des troupes et s'était servi de cette expression "sur vérité." "Eh bien, Monsieur, répliqua le général assez spirituellement, comme vous me paraissez curieux de voir des troupes disciplinées, préparez-vous de partir pour New-York sous six jours; là vous verrez des troupes qui vous en imposeront." De Lorimier, qui n'en avait guère envie, répondit cependant qu'il était prêt à partir sous deux heures.

Sitôt que je fus sorti de la maison, continue le mémoire, je me rendis chez moi et fis atteler ma carriole pour me rendre au Sault St. Louis, pour que l'on me préparât des raquettes et des souliers pour moi et pour M. Godard et Thome Wakaire (Walker); mais ne pas confondre avec celui de l'Assomption dont nous avons parlé plus haut), où je fus obligé de déclarer mon secret à une descendante d'un M. Skailer (Schuyler), son grand-père originaire de Girifil et de demoiselle Skailer, originaire de Sarasteau (3).

Cette charmante fille eut de la peine à se résoudre à me faciliter dans mon projet; mais quand elle sut que c'étoit pour éviter les prisons des colonies où probablement je ne pourrais sortir qu'à la paix, cela lui fit mettre tout en œuvre pour précipiter mon départ. Deux jours après, elle-même ne voulant pas se fier à personne, vint me trouver chez Mde Gamelin, ma sœur, où j'étois caché. Non seulement elle m'avait apporté ce que j'avois demandé, mais un équipement sauvage de vieilleries, et alors je fis prévenir mes compagnons de voyage, de partir vers deux heures et de faire route vers la Longue-Pointe et revenir par derrière la montagne, et se rendre de là à Lachine, chez ma mère, qui étoit prévenue de les cacher jusqu'à mon arrivée.

Alors, ma chère Louise Skailer m'habilla de ces haillons et me mit si écorçant, que moi-même je ne pouvois me reconnoître. Après avoir fait mes adieux à ma sœur, nous partîmes tous deux dans sa voiture, menant son cheval elle-même, et moi je me laissais traîner comme un homme

(2) Ce ministre Delisle étoit un ancien jésuite. Il vint en Canada en 1766, en même temps que le lieutenant-gouverneur Cramahé, le père Jonquière et le Dr. Latérière. Pendant la traversée, il eut de longues discussions avec le père Jonquière en présence du gouverneur; et une tempête étant survenue près des bancs de Terre-neuve, il se jeta aux genoux du jésuite, lui demandant l'absolution. (*Mémoires du Dr. Latérière*.)

sans connaissance, et en arrivant à la porte de la ville, près des Récollets, où il y avoit deux sentinelles, je fis comme si je revenais de mon ivresse et fis mine de frapper ma pauvre Louise, qui de son côté fit voir sa peur aux sentinelles, qui de leur côté, s'intéressèrent à ma chère Louise en faveur de sa beauté, ce qui leur fit dire en m'adoucissant: *Oh friend, dont touch her, et je répétai: Oh dont touch her!* et passai sans en dire davantage. J'arrivai chez ma mère où je trouvais mes deux compagnons cachés et leur cheval, en m'attendant.

N'y a-t-il pas quelque chose de charmant dans la naïveté de ce langage? Nous doutons fort qu'un romancier fût parvenu à rendre cette scène plus heureusement, malgré la rudesse de quelques expressions.

On trouve dans ce mémoire des détails qui ne se rencontrent point dans les autres, sur les opérations du colonel Forster, sur les engagements qui eurent lieu sur la rive nord, au-dessus de Montréal, et aussi entre la rive sud du Saint-Laurent et la frontière actuelle et même au-delà. En étudiant, on peut se convaincre qu'en se confiant à des hommes de la trempe de M. de Lorimier — et il devait y en avoir plusieurs — en les encourageant, le général Carleton aurait pu tenir l'ennemi à distance et ne pas souffrir que la cause britannique fût ainsi à deux doigts de sa perte.

Le volume se termine par un recueil de lettres écrites pendant l'invasion; et ce n'est point la partie la moins attrayante de ces intéressants mémoires. Elles se divisent en deux sections. La première contient les lettres écrites par des royalistes canadiens-français, des nouveaux sujets, comme on les appelait; la seconde, des lettres écrites aux États-Unis ou en Angleterre, par des marchands ou fonctionnaires anglais, des anciens sujets. Les unes et les autres, témoins peu suspects, confirment tout ce qui a été dit et de la fidélité des principales familles canadiennes et des menées des principaux Anglais de cette époque. Elles prouvent, de plus, que tout en trahissant la métropole, ces derniers essayaient de faire croire à leurs correspondants de Londres qu'ils sauvaient la colonie, et que les Canadiens-Français, au contraire, étaient tous des rebelles. Malheureusement, ce jeu-là a pu se continuer longtemps encore après.

Dans tous les temps et dans tous les pays, les femmes ont eu la palme du style épistolaire; nos lecteurs ne seront donc point surpris si nous leur disons que les plus intéressantes de ces épîtres sont celles de Madame veuve Benoît, née Baby. C'était une femme d'esprit et de cœur, dont la plume, selon l'expression de Mde de Sévigné, courait bride abattue sur le papier, et l'on doit vivement regretter que M. Georges Baby, qui est l'heureux possesseur de cette correspondance, n'ait point communiqué à M. Verreau un plus grand nombre de ces lettres. On aurait alors un tableau aussi complet que charmant de la société canadienne de cette époque. P. C.

(A continuer)

(3) Dans le MS. les deux noms sont écrits de la même manière; il faudrait encore lire *Schuyler* comme a fait M. Viger. Cependant, dans les registres du Sault St. Louis, le nom de la jeune personne que M. de Lorimier épousa plus tard, est écrit *Skailer* et *Skaler*. (Note de M. l'abbé Verreau.)

—Le *Catholic Standard*, de Philadelphie, donne les chiffres suivants pour montrer le progrès de l'Eglise Catholique, en Amérique, pendant le dernier siècle. Il y a cent ans, le nombre des catholiques dans les 13 colonies n'étoit que de 25 mille, ou seulement un sur 100 de la population totale. A cette époque, il y avait environ 6 églises catholiques dans le pays.

En 1875, il y avait 6,920 chapelles, églises et missions, et 6 millions de catholiques. En 1775, il n'y avait pas d'évêques, et les fidèles étoient sous la direction du vicaire apostolique de Londres, l'évêque Challoner. En 1875, il y avait un cardinal archevêque, et 51 évêques et vicaires apostoliques.

En 1801, fut fondé le premier collège catholique américain, celui de Ste Marie; aujourd'hui, il y a 18 séminaires de théologie, avec 1,375 étudiants, 18 collèges, 511 académies et 1,445 écoles de paroisses.

Il n'existait pas d'asile ni d'hôpital en 1775, et maintenant il y a 215 asiles et 87 hôpitaux.

O singularité de la langue française! On renue ciel et terre pour parer sa demeure; on écorne son budget pour couvrir sa table des plus appétissantes victuailles et des primeurs les plus recherchées; on vide le cellier et on dévalise le bon coin de sa cave; on entoure ses invités de soins, d'attentions, on satisfait leurs caprices, on leur donne enfin tout ce que l'on pense leur être agréable.

Et on appelle cela *à la voir!*



Le capitaine Nemo prit la hauteur du soleil (p. 87, col. II.)

VINGT MILLE LIEUES SOUS LES MERS

PAR JULES VERNE

—
CHAPITRE XIV

LE FLEUVE NOIR

La portion du globe terrestre occupée par les eaux est évaluée à trois millions huit cent trente-deux mille cinq cent cinquante-huit myriamètres carrés, soit plus de trente-huit millions d'hectares. Cette masse liquide comprend deux milliards deux cent cinquante millions de milles cubes, et formerait une sphère d'un diamètre de soixante lieues dont le poids serait de trois quintillions de tonnes. Et, pour comprendre ce nombre, il faut se dire que le quintillion est au milliard ce que le milliard est à l'unité, c'est-à-dire qu'il y a autant de milliards dans un quintillion que d'unités dans un milliard. Or, cette masse liquide, c'est à peu près la quantité d'eau que verseraient tous les fleuves de la terre pendant quarante mille ans.

Durant les époques géologiques, à la période du feu succéda la période de l'eau. L'Océan fut d'abord universel. Puis, peu à peu, dans les temps siluriens, des sommets de montagnes apparurent, des îles émergèrent, disparurent sous des déluges partiels, se montrèrent à nouveau, se soudèrent, formèrent des continents, et enfin les terres se fixèrent géographiquement telles que nous les voyons. Le solide avait con-



La mer s'enflamma à son regard (p. 88, col. IV.)

quis sur le liquide trente-sept millions six cent cinquante-sept milles carrés, soit douze mille neuf cent seize millions d'hectares.

La configuration des continents permet de diviser les eaux en cinq grandes parties : l'Océan glacial arctique, l'Océan glacial antarctique, l'Océan indien, l'Océan atlantique, l'Océan pacifique.

L'Océan pacifique s'étend du nord au sud entre les deux cercles polaires, et de l'ouest à l'est entre l'Asie et l'Amérique sur une étendue de cent quarante-cinq degrés en longitude. C'est la plus tranquille des mers ; ses courants sont larges et lents, ses marées médiocres, ses pluies abondantes. Tel était l'Océan que ma destinée m'appela d'abord à parcourir dans les plus étranges conditions.

— Monsieur le professeur, me dit le capitaine Nemo, nous allons, si vous le voulez bien, relever exactement notre position, et fixer le point de départ de ce voyage. Il est midi moins le quart. Je vais remonter à la surface des eaux. Le capitaine pressa trois fois un timbre électrique. Les pompes commencèrent à chasser l'eau des réservoirs ; l'aiguille du manomètre marqua par les différentes pressions le mouvement ascensionnel du *Nautilus*, puis elle s'arrêta.

— Nous sommes arrivés, dit le capitaine. Je me rendis à l'escalier central qui aboutissait à la plate-forme. Je gravis les marches de métal, et, par les panneaux ouverts, j'arrivai sur la partie supérieure du *Nautilus*.

La plate-forme émergeait de quatre-vingts centimètres seulement. L'avant et l'arrière du *Nautilus* présentaient cette disposition fusiforme qui le faisait justement comparer à un long cigare. Je remarquai que ses plaques de tôles, imbriquées légèrement, ressemblaient aux écailles qui revêtent le corps des grands reptiles terrestres. Je m'expliquai donc très-naturellement que, malgré les meilleures lunettes, ce bateau eût toujours été pris pour un animal marin.

Vers le milieu de la plate-forme, le canot, à demi-engagé dans la coque du navire, formait une légère extumescence. En avant et en arrière s'élevaient deux cages de hauteur médiocre, à parois inclinées, et en partie fermées par d'épais verres lenticulaires : l'une destinée au timonier qui dirigeait le *Nautilus*, l'autre où brillait le puissant fanal électrique qui éclairait sa route.

La mer était magnifique, le ciel pur. A peine si le long véhicule ressentait les larges ondulations de l'Océan. Une légère brise de l'est ridait la surface des eaux. L'horizon, dégagé de brumes, se prêtait aux meilleures observations.

Nous n'avions rien en vue. Pas un écueil, pas un îlot. Plus d'*Abraham-Lincoln*. L'immensité déserte.

Le capitaine Nemo, muni de son sextant, prit la hauteur du soleil, qui devait lui donner sa latitude. Il attendit pendant quelques minutes que l'astre vint affleurer le bord de l'horizon. Tandis qu'il observait, pas un de ses muscles ne tressaillait, et l'instrument n'eût pas été plus immobile dans une main de marbre.

— Midi, dit-il. Monsieur le professeur, quand vous voudrez ?

Je jetai un dernier regard sur cette mer un peu jaunâtre des atterages japonais, et je redescendis au grand salon.

Là, le capitaine fit son point et calcula chronométriquement sa longitude, qu'il contrôla par de précédentes observations d'angles horaires. Puis il me dit :

— Monsieur Aronnax, nous sommes par cent trente-sept degrés et quinze minutes de longitude à l'ouest...

— De quel méridien ? demandai-je vivement, espérant que la réponse du capitaine m'indiquerait peut-être sa nationalité.

— Monsieur, me répondit-il, j'ai divers chronomètres réglés sur les méridiens de Paris, de Greenwich et de Washington. Mais, en votre honneur, je me servirai de celui de Paris.

Cette réponse ne m'apprenait rien. Je m'inclinai, et le commandant reprit :

— Trente-sept degrés et quinze minutes de longitude à l'ouest du méridien de Paris, et par trente degrés et sept minutes de latitude nord, c'est-à-dire à trois cents milles environ des côtes du Japon. C'est aujourd'hui 8 novembre, à midi, que commence notre voyage d'exploration sous les eaux.

— Dieu nous garde ! répondis-je.

— Et maintenant, monsieur le professeur, ajouta le capitaine, je vous laisse à vos études. J'ai donné la route à l'est-nord-est par cinquante mètres de profondeur. Voici des cartes à grands points, où vous pourrez la suivre. Le salon est à votre disposition, et je vous demande la permission de me retirer.

Le capitaine Nemo me salua. Je restai seul, absorbé dans mes pensées. Toutes se portaient sur ce commandant du *Nautilus*. Saurais-je jamais à quelle nation appartenait cet homme étrange qui se vantait de n'appartenir à aucune ? Cette haine qu'il avait vouée à l'humanité, cette haine qui cherchait peut-être des vengeances terribles, qui l'avait provoquée ? Était-il un de ces savants méconnus, un de ces génies "auxquels on a fait du chagrin," suivant l'expression de Conseil, un Galilée moderne, ou bien un de ces hommes de science comme l'Américain Maury, dont la carrière a été brisée par des révolutions politiques ? Je ne pouvais encore le dire. Moi que le hasard venait de jeter à son bord, moi dont il tenait la vie entre les mains, il m'accueillait froidement, mais hospitalièrement. Seulement, il n'avait jamais pris la main que je lui tendais. Il ne m'avait jamais tendu la sienne.

Une heure entière, je demeurai plongé dans



Une fenêtre ouverte sur ces abîmes inexplorés (p. 88, col. I.)

ces réflexions, cherchant à percer ce mystère si intéressant pour moi. Puis mes regards se fixèrent sur le vaste planisphère étalé sur la table, et je plaçai le doigt sur le point même où se croisaient la longitude et la latitude observées.

La mer a ses flots comme les continents. Ce sont des courants spéciaux, reconnaissables à leur couleur, et dont le plus remarquable est connu sous le nom de courant du Gulf-Stream. La science a déterminé, sur le globe, la direction de cinq courants principaux : un dans l'Atlantique nord, un second dans l'Atlantique sud, un troisième dans le Pacifique nord, un quatrième dans le Pacifique sud, et un cinquième dans l'Océan indien sud. Il est même probable qu'un sixième courant existait autrefois dans l'Océan indien nord, lorsque les mers Caspienne et d'Aral, réunies aux grands lacs de l'Asie, ne formaient qu'une seule et même étendue d'eau.

Or, au point indiqué sur le planisphère, se déroulait l'un de ces courants, le Kuro-Seivo des Japonais, le Fleuve-Noir, qui, sorti du golfe du Bengale où le chauffent les rayons perpendiculaires du soleil des Tropiques, traverse le détroit de Malacca, prolonge la côte d'Asie, s'arrondit dans le Pacifique nord jusqu'aux îles Aléoutiennes, charriant des troncs de cailloux et autres produits indigènes, et tranchant par le pur indigo de ses eaux chaudes avec les flots de l'Océan. C'est ce courant que le *Nautilus* allait parcourir. Je le suivais du regard, je le voyais se perdre dans l'immensité du Pacifique, et je me sentais entraîner avec lui, quand Ned Land et Conseil apparurent à la porte du salon.

Mes deux braves compagnons restèrent pétrifiés à la vue des merveilles entassées devant leurs yeux.



Je fis honneur au repas (p. 89, col. I.)

—Où sommes-nous ? où sommes-nous ? s'écria le Canadien. Au muséum de Québec ?

—S'il plaît à monsieur, répliqua Conseil, ce serait plutôt à l'hôtel du Sommerard !

—Mes amis, répondis-je en leur faisant signe d'entrer, vous n'êtes ni au Canada ni en France, mais bien à bord du Nautilus, et à cinquante mètres au-dessous du niveau de la mer.

—Il faut croire monsieur, puisque monsieur l'affirme, répliqua Conseil ; mais franchement, ce salon est fait pour étonner même un Flamand comme moi.

—Etonne-toi, mon ami, et regarde ; car, pour un classificateur de ta force, il y a de quoi travailler ici.

Je n'avais pas besoin d'encourager Conseil. Le brave garçon, penché sur les vitrines, murmurait déjà des mots de la langue des naturalistes : classe des Gasteropodes, famille des Buccinoïdes, genre des Porcelaines, espèces des *Cyprina Malagascariensis*, etc.

Pendant ce temps, Ned Land, assez peu conchyliologue, m'interrogeait sur mon entrevue avec le capitaine Nemo. Avais-je découvert qui il était, d'où il venait, où il allait, vers quelles profondeurs il nous entraînait ? enfin mille questions auxquelles je n'avais pas le temps de répondre.

Je lui appris tout ce que je savais, ou plutôt, tout ce que je ne savais pas, et je lui demandai ce qu'il avait entendu ou vu de son côté.

—Rien vu, rien entendu, répondit le Canadien ! Je n'ai pas même aperçu l'équipage de ce bateau. Est-ce que, par hasard, il serait électrique aussi, lui ?

—Électrique !

—Par ma foi ! on serait tenté de le croire. Mais vous, monsieur Aronnax, demanda Ned Land, qui avait toujours son idée, vous ne pouvez me dire combien d'hommes il y a à bord ? Dix, vingt, cinquante, cent ?

—Je ne saurais vous répondre, maître Land. D'ailleurs, croyez-moi, abandonnez, pour le moment, cette idée de vous emparer du Nautilus ou de le fuir. Ce bateau est un des chefs-d'œuvre de l'industrie moderne, et je regretterais de ne pas l'avoir vu ! Bien des gens accepteraient la situation qui nous est faite, ne fût-ce que pour se promener à travers ces merveilles. Ainsi, tenez-vous tranquille, et tâchons de voir ce qui se passe autour de nous.

—Voir ! s'écria le harponneur ! mais on ne voit rien, on ne verra rien de cette prison de tôle ! Nous marchons, nous naviguons en aveugles...

Ned Land prononçait ces derniers mots, quand l'obscurité se fit subitement, mais une obscurité absolue. Le plafond lumineux s'éteignit, et si rapidement, que mes yeux en éprouvèrent une impression douloureuse, analogue à celle que produit le passage contraire des profondes ténèbres à la plus éclatante lumière.

Nous étions restés muets, ne remuant pas, ne sachant quelle surprise, agréable ou désagréable, nous attendait, mais un glissement se fit entendre. On eût dit que des panneaux se manœuvraient sur les flancs du Nautilus.

—C'est la fin de la fin ? dit Ned Land. —Ordre des Hydroméduses ! murmura Conseil.

Soudain, le jour se fit de chaque côté du salon, à travers deux ouvertures oblongues. Les masses liquides apparemment vivement éclairées par les effluents électriques. Deux plaques de cristal nous séparaient de la mer. Je tremis, d'abord, à la pensée que cette fragile paroi pouvait se briser ; mais de fortes armatures de cuivre la maintenaient et lui donnaient une résistance presque infinie.

La mer était distinctement visible dans un rayon d'un mille autour du Nautilus. Quel spectacle ! Quelle plume le pourrait décrire ! Qui saurait peindre les effets de la lumière à travers ces nappes transparentes, et la douceur de ses dégradations successives jusqu'aux couches inférieures et supérieures de l'Océan !

On connaît la diaphanéité de la mer. On sait que sa limpidité l'emporte sur celle de l'eau de roche. Les substances minérales et organiques, qu'elle tient en suspension, accroissent même sa transparence. Dans certaines parties de l'Océan, aux Antilles, cent quarante-cinq mètres d'eau laissent apercevoir le lit de sable avec une surprenante netteté, et la force de pénétration des rayons solaires ne paraît s'arrêter qu'à une profondeur de trois centimètres. Mais, dans ce milieu fluide que parcourait le Nautilus, l'éclat électrique se produisait au sein même des ondes. Ce n'était plus de l'eau lumineuse, mais de la lumière liquide.

Si l'on admet l'hypothèse d'Ereberg, qui croit à une illumination phosphorescente des fonds sous-marins, la nature a certainement réservé pour les habitants de la mer l'un de ses plus prodigieux spectacles, et j'en pouvais juger ici par les mille jeux de cette lumière. De chaque côté, j'avais une fenêtre ouverte sur ces abîmes inexplorés. L'obscurité du salon faisait valoir la clarté extérieure, et nous regardions comme si ce pur cristal eût été la vitre d'un immense aquarium.

Le Nautilus ne semblait pas bouger. C'est que les points de repère manquaient. Parfois, cependant, les lignes d'eau, divisées par son épéron, filaient devant nos regards avec une vitesse excessive.

Émerveillés, nous étions accoudés devant ces vitrines, et nul de nous n'avait encore rompu ce silence de stupéfaction, quand Conseil dit : —Vous vouliez voir, ami Ned, eh bien, vous voyez !

—Curieux ! curieux ! faisait le Canadien — qui, oubliant ses colères et ses projets d'évasion, subissait une attraction irrésistible — et

l'on viendrait de plus loin pour admirer ce spectacle !

—Ah ! m'écriai-je, je comprends la vie de cet homme ! Il s'est fait un monde à part qui lui réserve ses plus étonnantes merveilles !

—Mais les poissons ? fit observer le Canadien. Je ne vois pas de poissons ! —Que vous importe, ami Ned, répondit Conseil, puisque vous ne les connaissez pas. —Moi ! un pêcheur ! s'écria Ned Land.

Et sur ce sujet, une discussion s'éleva entre les deux amis, car ils connaissaient les poissons, mais chacun d'une façon très-différente.

Tout le monde sait que les poissons forment la quatrième et dernière classe de l'embranchement des vertébrés. On les a très-justement définis : « des vertébrés à circulation double et à sang froid, respirant par des branchies et destinés à vivre dans l'eau. » Ils composent deux séries distinctes : la série des poissons osseux, c'est-à-dire ceux dont l'épine dorsale est faite de vertèbres osseuses, et les poissons cartilagineux, c'est-à-dire ceux dont l'épine dorsale est faite de vertèbres cartilagineuses.

Le Canadien connaissait peut-être cette distinction, mais Conseil en savait bien davantage, et maintenant, lié d'amitié avec Ned, il ne pouvait admettre qu'il fût moins instruit que lui. Aussi lui dit-il :

—Ami Ned, vous êtes un tueur de poissons, un très-habile pêcheur. Vous avez pris un grand nombre de ces intéressants animaux. Mais je gagerais que vous ne savez pas comment on les classe.

—Si, répondit sérieusement le harponneur. On les classe en poissons qui se mangent et en poissons qui ne se mangent pas !

—Voilà une distinction de gourmand, répondit Conseil. Mais dites-moi si vous connaissez la différence qui existe entre les poissons osseux et les poissons cartilagineux ?

—Peut-être bien, Conseil.

—Et la subdivision de ces deux grandes classes ?

—Je ne m'en doute pas, répondit le Canadien.

—Et bien, ami Ned, écoutez et retenez ! Les poissons osseux se subdivisent en six ordres : Primo, les acanthoptérygiens, dont la mâchoire supérieure est complète, mobile, et dont les branchies affectent la forme d'un peigne. Cet ordre comprend quinze familles, c'est-à-dire les trois quarts des poissons connus. Type : la perche commune.

—Assez bonne à manger, répondit Ned Land.

—Secundo, reprit Conseil, les abdominaux, qui ont les nageoires ventrales suspendues sous l'abdomen et en arrière des pectorales, sans être attachées aux os de l'épaule—ordre qui se divise en cinq familles, et qui comprend la plus grande partie des poissons d'eau douce. Type : la carpe, le brochet.

—Peuh ! fit le Canadien avec un certain mépris, des poissons d'eau douce !

—Tertio, dit Conseil, les subbranchiens, dont les ventrales sont attachées sous les pectorales et immédiatement suspendues aux os de l'épaule. Cet ordre contient quatre familles. Type : plies, limandes, turbots, barbes, soles, etc.

—Excellent ! excellent ! s'écriait le harponneur, qui ne voulait considérer les poissons qu'au point de vue comestible.

—Quarto, reprit Conseil, sans se démonter, les apodes, au corps allongé, dépourvus de nageoires ventrales, et revêtus d'une peau épaisse et souvent gluante—ordre qui ne comprend qu'une famille. Type : l'anguille, le gymnote.

—Médiocre ! médiocre ! répondit Ned Land.

—Quinto, dit Conseil, les lophobranchiens, qui ont les mâchoires complètes et libres, mais dont les branches sont formées de petites houppes, disposées par paires le long des arcs branchiaux. Cet ordre ne compte qu'une famille. Type : les hippocampes, les pégases dragons.

—Mauvais ! mauvais ! répliqua le harponneur.

—Sexto, enfin, dit Conseil, les plectognathes, dont l'os maxillaire est attaché fixement sur le côté de l'intermaxillaire qui forme la mâchoire, et dont l'arcade palatine s'engrène par suture avec le crâne, ce qui la rend immobile—ordre qui manque de vraies ventrales, et qui se compose de deux familles. Types : les tétrodons, les poissons-lune.

—Bons à déshonorer une chaudière ! s'écria le Canadien.

—Avez-vous compris, ami Ned ? demanda le savant Conseil.

—Pas le moins du monde, ami Conseil, répondit le harponneur. Mais allez toujours, car vous êtes très-intéressant.

—Quant aux poissons cartilagineux, reprit imperturbablement Conseil, il ne comprennent que trois ordres.

—Tant mieux, fit Ned.

—Primo, les cyclostomes, dont les mâchoires sont soudées en un anneau mobile, et dont les branchies s'ouvrent par des trous nombreux—ordre ne comprenant qu'une seule famille. Type : la lamproie.

—Faut l'aimer, répondit Ned Land.

—Secundo, les selaciens, avec branchies semblables à celles des cyclostomes, mais dont la mâchoire inférieure est mobile. Cet ordre, qui est le plus important de la classe, comprend deux familles. Types : la raie et les squales.

—Quoi ! s'écria Ned, des raies et des requins dans le même ordre ! Eh bien, ami Conseil, dans l'intérêt des raies, je ne vous conseille pas de les mettre ensemble dans le même bocal !

—Tertio, répondit Conseil, les sturioniens, dont les branchies sont ouvertes comme à l'ordinaire, par une seule fente garnie d'un opercule

—ordre qui comprend quatre genres. Type : l'esturgeon.

—Ah ! ami Conseil, vous avez gardé le meilleur pour la fin—à mon avis, du moins. Et c'est tout !

—Oui, mon brave Ned, répondit Conseil, et remarquez que quand on sait cela, on ne sait rien encore, car les familles se subdivisent en genres, en sous-genres, en espèces, en variétés...

—Eh bien, ami Conseil, dit le harponneur, se penchant sur la vitre du panneau, voici des variétés qui passent !

—Oui ! des poissons, s'écria Conseil. On se croirait devant un aquarium !

—Non, répondis-je, car l'aquarium n'est qu'une cage, et ces poissons-là sont libres comme l'oiseau dans l'air.

—Eh bien, ami Conseil, nommez-les donc, nommez-les donc ! disait Ned Land.

—Moi, répondit Conseil, je n'en suis pas capable ! Cela regarde mon maître !

Et en effet, le digne garçon, classificateur enragé, n'était point un naturaliste, et je ne sais pas s'il aurait distingué un thon d'une bonite. En un mot, le contraire du Canadien, qui nommait tous ces poissons sans hésiter.

—Un baliste, avais-je dit.

—Et un baliste chinois ! répondit Ned Land.

—Genre des balistes, familles des sclérodermes, ordre des plectognathes, murmurait Conseil.

Décidément, à eux deux, Ned et Conseil auraient fait un naturaliste distingué.

Le Canadien ne s'était pas trompé. Une troupe de balistes, à corps comprimé, à peau grenue, armés d'un aiguillon sur leur dorsale, se jouaient autour du Nautilus, et agitaient les quatre rangées de piquants qui hérissent chaque côté de leur queue. Rien de plus admirable que leur enveloppe, grise par dessus, blanche par dessous, dont les taches d'or scintillaient dans le sombre remous des lames. Entre eux ondulaient des raies, comme une nappe abandonnée aux vents, et parmi elles, j'aperçus, à ma grande joie, cette raie chinoise, jaunâtre à sa partie supérieure, rose tendre sous le ventre, et munie de trois aiguillons en arrière de son œil ; espèce rare, et même douteuse au temps de Laçpède, qui ne l'avait jamais vue que dans un recueil de dessins japonais.

Pendant deux heures, toute une armée aquatique fit escorte au Nautilus. Au milieu de leurs jeux, de leurs bonds, tandis qu'ils rivalisaient de beauté, d'éclat et de vitesse, je distinguai le labre vert, le mulle barbare, marqué d'une double raie noire ; le gobie écloire, à caudale arrondie, blanc de couleur et tacheté de violet sur le dos ; le scombre japonais, admirable manège de ces mers, au corps bleu et à la tête argentée ; de brillants azurors, dont le nom seul emporte toute description ; des spares rayés, aux nageoires variées de bleu et de jaune ; des spares fascés, relevés d'une bande noire sur leur caudale ; des spares zonéphores élégamment corsetés dans leurs six ceintures ; des aulostomes, véritables bouches en flûte ou bécasses de mer, dont quelques échantillons atteignaient une longueur d'un mètre ; des salamandres du Japon, des murènes échidnés, longs serpents de six pieds, aux yeux vifs et petits et à la vaste bouche hérissée de dents, etc.

Notre admiration se maintenait toujours au plus haut point. Nos interjections ne tarissaient pas. Ned nommait les poissons, Conseil les classait, moi, je m'extasiais devant la vivacité de leurs allures et la beauté de leurs formes. Jamais il ne m'avait été donné de surprendre ces animaux vivants et libres dans leur élément naturel.

Je ne citerai pas toutes les variétés qui passeront ainsi devant nos yeux éblouis, toute cette collection des mers du Japon et de la Chine. Ces poissons accouraient, plus nombreux que les oiseaux dans l'air, attirés sans doute par l'éclatant foyer de lumière électrique.

Subitement, le jour se fit dans le salon. Les panneaux de tôle se refermèrent. L'enchanteuse vision disparut. Mais longtemps, je rêvai encore, jusqu'au moment où mes regards se fixèrent sur les instruments suspendus aux parois. La boussole montrait toujours la direction au nord-nord-est, le manomètre indiquait une pression de cinq atmosphères correspondant à une profondeur de cinquante mètres, et le loch électrique donnait une marche de quinze milles à l'heure.

J'attendais le capitaine Nemo. Mais il ne parut pas. L'horloge marquait cinq heures.

Ned Land et Conseil retourèrent à leur cabine. Moi, je regagnai ma chambre. Mon dîner s'y trouvait préparé. Il se composait d'une soupe à la tortue faite des carats les plus délicats, d'un surmulet à chair blanche, un peu feuilleté, dont le foie préparé à part fit un manger délicieux, et de filets de cette viande de l'holocauste-empereur, dont la saveur me parut supérieure à celle du saumon.

Je passai la soirée à lire, à écrire, à penser. Puis, le sommeil me gagnant, je m'étendis sur ma couche de zostère, et je m'endormis profondément, pendant que le Nautilus se glissait à travers le rapide courant du Fleuve-Noir.

CHAPITRE XV

UNE INVITATION PAR LETTRE

Le lendemain, 9 novembre, je ne me réveillai qu'après un long sommeil de douze heures. Conseil vint, suivant son habitude, savoir comment monsieur avait passé la nuit, et lui offrir ses services. Il avait laissé son ami le Canadien dormant comme un homme qui n'aurait fait que cela toute sa vie.

Je laissai le brave garçon habiller à sa fantaisie, sans trop lui répondre. J'étais préoccupé de l'absence du capitaine Nemo pendant notre séance de la veille, et j'espérais le revoir aujourd'hui.

Bientôt j'eus revêtu mes vêtements de byssus. Leur nature provoqua plus d'une fois les réflexions de Conseil. Je lui appris qu'ils étaient fabriqués avec les filaments lustres et soyeux qui rattachent aux rochers les « jambonneaux », sortes de coquilles très-abondantes sur les rivages de la Méditerranée. Autrefois, on en faisait de belles étoffes, des bas, des gants, car ils étaient à la fois très-moelleux et très-chauds. L'équipage du Nautilus pouvait donc se vêtir à bon compte, sans rien demander ni aux cotonniers, ni aux moutons, ni aux vers à soie de la terre.

Lorsque je fus habillé, je me rendis au grand salon. Il était désert.

Je me plongai dans l'étude de ces trésors de conchyliologie, entassés sous les vitrines. Je fouillai aussi de vastes herbiers, remplis des plantes marines les plus rares, et qui, quoique desséchées, conservaient leurs admirables couleurs. Parmi ces précieuses hydrophytes, je remarquai des cladostèphes verticillées, des padines-paon, des caulperes à feuilles de vigne, des callithammes granifères, de délicates écamies à teintes écarlates, des agares disposées en éventails, des acétabules, semblables à des chapeaux de champignons très-déprimés, et qui furent longtemps classées parmi les zoophytes, enfin toute une série de varechs.

La journée entière se passa sans que je fusse honoré de la visite du capitaine Nemo. Les panneaux du salon ne s'ouvrirent pas. Peut-être ne voulait-on pas nous blâmer sur ces belles choses.

La direction du Nautilus se maintint à l'est-nord-est, sa vitesse à douze milles, sa profondeur entre cinquante et soixante mètres.

Le lendemain, 10 novembre, même abandon, même solitude. Je ne vis personne de l'équipage. Ned et Conseil passèrent la plus grande partie de la journée avec moi. Ils s'étonnèrent de l'insupportable absence du capitaine. Cet homme singulier était-il malade ? Voulait-il modifier ses projets à notre égard ?

Après tout, suivant la remarque de Conseil, nous jouissions d'une entière liberté, nous étions délicatement et abondamment nourris. Notre hôte se tenait dans les termes de son traité. Nous ne pouvions nous plaindre, et d'ailleurs la singularité même de notre destinée nous réservait de si belles compensations, que nous n'avions pas encore le droit de l'accuser.

Ce jour-là, je commençai le journal de ces aventures, ce qui m'a permis de les raconter avec la plus scrupuleuse exactitude, et, détail curieux, je l'écrivis sur un papier fabriqué avec la zostère marine.

Le 11 novembre, de grand matin, l'air frais répandu à l'intérieur du Nautilus m'apprit que nous étions revenus à la surface de l'Océan, afin de renouveler les provisions d'oxygène. Je me dirigeai vers l'escalier central, et je montai sur la plate-forme.

Il était six heures. Je trouvai le temps couvert, la mer grise, mais calme. A peine de houle. Le capitaine Nemo, que j'espérais rencontrer là, viendrait-il ? Je n'aperçus que le timonier, emprisonné dans sa cage de verre. Assis sur la saillie produite par la coque du caout, j'aspirai avec délices les émanations salines.

Peu à peu, la brume se dissipa sous l'action des rayons solaires. L'astre radieux débordait de l'horizon oriental. La mer s'enflamma sous son regard comme une traînée de poudre. Les nuages, éparpillés dans les hauteurs, se colorèrent de tons vifs admirablement nuancés, et de nombreuses « langues de chat » (1) annoncèrent du vent pour toute la journée.

Mais que faisait le vent à ce Nautilus que les tempêtes ne pouvaient effrayer !

J'admirais donc ce joyeux lever de soleil, si gai, si vivifiant, lorsque j'entendis quelqu'un monter vers la plate-forme.

Je me préparais à saluer le capitaine Nemo, mais ce fut son second—que j'avais déjà vu pendant la première visite du capitaine—qui apparut. Il s'avança sur la plate-forme et ne sembla pas s'apercevoir de ma présence. Sa puissante lunette aux yeux, il scruta tous les points de l'horizon avec une attention extrême, puis, cet examen fait, il s'approcha du panneau et prononça une phrase dont voici exactement les termes. Je l'ai retenue, car, chaque matin, elle se reproduit dans des conditions identiques. Elle était ainsi conçue : —Nautron respoc lorni vireh.

Ce qu'elle signifiait, je ne saurais le dire.

Ces mots prononcés, le second redescendit. Je pensai que le Nautilus allait reprendre sa navigation sous-marine. Je regagnai donc le panneau, et par les coursives je revins à ma chambre.

Cinq jours s'écoulèrent ainsi, sans que la situation se modifiât. Chaque matin, je montais sur la plate-forme. La même phrase était prononcée par le même individu. Le capitaine Nemo ne paraissait pas.

J'avais pris mon parti de ne plus le voir, quand, le 16 novembre, rentré dans ma chambre avec Ned et Conseil, je trouvai sur la table un billet à mon adresse.

Je l'ouvris d'une main impatiente. Il était écrit d'une écriture franche et nette, mais un peu gothique et qui rappelait les types allemands.

(1) Petits nuages blancs légers, dentelés sur leurs bords.

Ce billet était libellé en ces termes :

“Monsieur le professeur Aronmax,
à bord du *Nautilus*.

“16 novembre 1867.

“Le capitaine Nemo invite monsieur le professeur Aronmax à une partie de chasse qui aura lieu demain matin dans ses forêts de l'île Crespo. Il espère que rien n'empêchera monsieur le professeur d'y assister, et il verra avec plaisir que ses compagnons se joignent à lui.

“Le commandant du *Nautilus*,

“Capitaine NEMO.”

“Une chasse ! s'écria Ned.

—Et dans ses forêts de l'île Crespo ! ajouta Conseil.

—Mais il va donc à terre, ce particulier-là ? reprit Ned Land.

—Cela me paraît clairement indiqué, dis-je en relisant la lettre.

—Eh bien ! il faut accepter, répliqua le Canadien. Une fois sur la terre ferme, nous aviserons à prendre un parti. D'ailleurs, je ne serai pas fâché de manger quelques morceaux de venaison fraîche.”

de *venir chercher à concilier ce qu'il y avait de contradictoire entre l'horreur manifeste du capitaine Nemo pour les continents et les îles, et son invitation de chasser en forêt, je me contentai de répondre :*

“Voys d'abord ce que c'est que l'île Crespo.”

Je consultai le planisphère, et, par 32° 40' de latitude nord et 167° 50' de longitude ouest, je trouvai un îlot qui fut reconnu en 1801 par le capitaine Crespo, et que les anciennes cartes espagnoles nommaient Rocca de la Plata, c'est-à-dire “Rocche d'Argent.” Nous étions donc à dix-huit cents milles environ de notre point de départ, et la direction en fut modifiée du *Nautilus* le ramena vers le sud-est.

Je montrai à mes compagnons ce petit roc perdu au milieu du Pacifique nord.

—Si le capitaine Nemo va quelquefois à terre, leur dis-je, il choisit du moins des îles absolument désertes !

Ned Land hochâ la tête sans répondre, puis Conseil et lui me quittèrent. Après un souper qui me fut servi par le steward muet et impassible, je m'endormis, non sans quelque préoccupation.

Le lendemain, 17 novembre, à mon réveil, je sentis que le *Nautilus* était absolument immobile. Je m'habillai lestement, et j'entraî dans le grand salon.

Le capitaine Nemo était là. Il m'attendait, se leva, salua, et me demanda s'il me convenait de l'accompagner.

Comme il ne fit aucune allusion à son absence pendant ces huit jours, je m'abstins de lui en parler, et je répondis simplement que mes compagnons et moi nous étions prêts à le suivre.

—Seulement, monsieur, ajoutai-je, je me permettrai de vous adresser une question.

—Adressez, monsieur Aronmax, et, si je puis répondre, j'y répondrai.

—Eh bien, capitaine, comment se fait-il que vous, qui avez rompu toute relation avec la terre, vous possédiez des forêts dans l'île Crespo ?

—Monsieur le professeur, me répondit le capitaine, les forêts que je possède ne demandent au soleil ni sa lumière ni sa chaleur. Ni les lions, ni les tigres, ni les panthères, ni aucun quadrupède ne les fréquentent. Elles ne sont connues que de moi seul. Ce ne sont point des forêts terrestres, mais bien des forêts sous-marines.

—Des forêts sous-marines ! m'écriai-je.

—Oui, monsieur le professeur.

—Et vous m'offrez de m'y conduire ?

—Précisément.

—A pied ?

—Et même à pied sec.

—En chassant ?

—En chassant.

—Le fusil à la main ?

—Le fusil à la main.”

Je regardai le commandant du *Nautilus* d'un air qui n'avait rien de flatteur pour sa personne.

—Décidément, il a le cerveau malade, pensai-je. Il a eu un accès qui a duré huit jours, et même qui dure encore. C'est dommage ! Je l'aimais mieux étrange que fou !

Cette pensée se lisait clairement sur mon visage, mais le capitaine Nemo se contenta de m'inviter à le suivre, et je le suivis en homme résigné à tout.

Nous arrivâmes dans la salle à manger, où le déjeuner se trouvait servi.

—Monsieur Aronmax, me dit le capitaine, je vous prierai de partager mon déjeuner sans façon. Nous causerons en mangeant. Mais, si je vous ai promis une promenade en forêt, je ne me suis point engagé à vous y faire rencontrer un restaurant. Dejeunez donc en homme qui ne dinera probablement que fort tard.”

Je fis honneur au repas. Il se composait de divers poissons et de tranches d'holoturies, excellents zoophytes, relevés d'algues très-apéritives, telles que la *Porphyria laciniata* et la *Laurentia primafida*. La boisson se composait d'eau limpide à laquelle, à l'exemple du capitaine, j'ajoutai quelques gouttes d'une liqueur fermentée, extraite, suivant la mode kamchatkienne, de l'algue connue sous le nom de “Rhotoménie palmée.”

Le capitaine Nemo mangea, d'abord, sans prononcer une seule parole. Puis il me dit :

—Monsieur le professeur, quand je vous ai proposé de venir chasser dans mes forêts de Crespo, vous m'avez cru en contradiction avec moi-même. Quand je vous ai appris qu'il s'agissait de forêts sous-marines, vous m'avez cru fou.

Monsieur le professeur, il ne faut jamais juger les hommes à la légère.

—Mais, capitaine, croyez que...

—Veuillez m'écouter, et vous verrez si vous devez m'accuser de folie ou de contradiction.

—Je vous écoute.

—Monsieur le professeur, vous le savez aussi bien que moi, l'homme peut vivre sous l'eau à la condition d'emporter avec lui sa provision d'air respirable. Dans les travaux sous-marins, l'ouvrier, revêtu d'un vêtement imperméable et la tête emprisonnée dans une capsule de métal, reçoit l'air de l'extérieur au moyen de pompes foulantes et de régulateurs d'écoulement.

—C'est l'appareil des scaphandres, dis-je.

—En effet, mais dans ces conditions, l'homme n'est pas libre. Il est rattaché à la pompe qui lui envoie l'air par un tuyau de caoutchouc, véritable chaîne qui le rive à la terre, et si nous devions être ainsi retenus au *Nautilus*, nous ne pourrions aller loin.

—Et le moyen d'être libre ? demandai-je.

—C'est d'employer l'appareil Rouquayrol-Denayrouze, imaginé par deux de vos compatriotes, mais que j'ai perfectionné pour mon usage, et qui vous permettra de vous risquer dans ces nouvelles conditions physiologiques, sans que vos organes en souffrent aucunement.

Il se compose d'un réservoir en tôle épaisse, dans lequel j'emmagasine l'air sous une pression de cinquante atmosphères. Ce réservoir se fixe sur le dos au moyen de bretelles, comme un sac de soldat. Sa partie supérieure forme une boîte d'où l'air, maintenu par un mécanisme à soufflet, ne peut s'échapper qu'à sa tension normale. Dans l'appareil Rouquayrol, tel qu'il est employé, deux tuyaux en caoutchouc, partant de cette boîte, viennent aboutir à une sorte de pavillon qui emprisonne le nez et la bouche de l'opérateur ; l'un sert à l'introduction de l'air inspiré, l'autre à l'issue de l'air expiré, et la langue ferme celui-ci ou celui-là, suivant les besoins de la respiration. Mais, moi qui affronte des pressions considérables au fond des mers, j'ai dû enfermer ma tête, comme celle des scaphandres, dans une sphère de cuivre, et c'est à cette sphère qu'aboutissent les deux tuyaux inspirateurs et expirateurs.

—Parfaitement, capitaine Nemo, mais l'air que vous emportez doit s'user vite, et dès qu'il ne contient plus que quinze pour cent d'oxygène, il devient irrespirable.

—Sans doute, mais je vous l'ai dit, monsieur Aronmax, les pompes du *Nautilus* me permettent de l'emmagasiner sous une pression considérable, et, dans ces conditions, le réservoir de l'appareil peut fournir de l'air respirable pendant neuf ou dix heures.

—Je n'ai plus d'objection à faire, répondis-je. Je vous demandai seulement, capitaine, comment vous pouvez éclairer votre route au fond de l'Océan ?

—Avec l'appareil Ruhmkorff, monsieur Aronmax. Si le premier se porte sur le dos, le second s'attache à la ceinture. Il se compose d'une pile de Bunzen que je mets en activité, non avec du bichromate de potasse, mais avec du sodium. Une bobine d'induction recueille l'électricité produite, et la dirige vers une lanterne d'une disposition particulière. Dans cette lanterne se trouve un serpent de verre qui contient seulement un résidu de gaz carbonique. Quand l'appareil fonctionne, ce gaz devient lumineux, en donnant un lumière blanchâtre et continue. Ainsi pourvu, je respire et je vois.

—Capitaine Nemo, à toutes mes objections vous faites de si écrasantes réponses que je n'ose plus douter. Cependant, si je suis bien forcé d'admettre les appareils Rouquayrol et Ruhmkorff, je demande à faire des réserves pour le fusil dont vous voulez m'armer.

—Mais ce n'est point un fusil à poudre, répondit le capitaine.

—C'est donc un fusil à vent ?

—Sans doute. Comment voulez-vous que je fabrique de la poudre à mon bord, n'ayant ni salpêtre, ni soufre, ni charbon ?

—D'ailleurs, dis-je, pour tirer sous l'eau, dans un milieu huit cent cinquante-cinq fois plus dense que l'air, il faudrait vainement une résistance considérable.

—Ce ne serait pas une raison. Il existe certains canons, perfectionnés après Fulton par les Anglais Philippe Coles et Burley, par le Français Furey, par l'Italien Landi, qui sont munis d'un système particulier de fermeture, et qui peuvent tirer dans ces conditions. Mais je vous le répète, n'ayant pas de poudre, je l'ai remplacée par de l'air à haute pression, que les pompes du *Nautilus* me fournissent abondamment.

—Mais cet air doit rapidement s'user.

—Eh bien, n'ai-je pas mon réservoir Rouquayrol, qui peut, au besoin, m'en fournir. Il suffit pour cela d'un robinet *ad hoc*. D'ailleurs, monsieur Aronmax, vous verrez par vous-même que, pendant ces chasses sous-marines, on ne fait pas grande dépense d'air ni de balles.

—Cependant, il me semble que dans cette demi-obscurité, et au milieu de ce liquide très-dense par rapport à l'atmosphère, les coups ne peuvent porter loin et sont difficilement mortels ?

—Monsieur, avec ce fusil tous les coups sont mortels, au contraire, et dès qu'un animal est touché, si légèrement que ce soit, il tombe foudroyé.

—Pourquoi ?

—Parce que ce ne sont pas des balles ordinaires que ce fusil lance, mais de petites capsules de verre—inventées par le chimiste autrichien Leniembrook—et dont j'ai un approvisionnement considérable. Ces capsules de verre, recouvertes d'une armature d'acier, et alourdies par un culot de plomb, sont de véritables petites bouteilles

de Leyde, dans lesquelles l'électricité est forcée à une très haute tension. Au plus léger choc, elles se déchargent, et l'animal, si puissant qu'il soit, tombe mort. J'ajouterai que ces capsules ne sont pas plus grosses que du numéro quatre, et que la charge d'un fusil ordinaire pourrait en contenir dix.

—Je ne discute plus, répondis-je en me levant de table, et je n'ai plus qu'à prendre mon fusil. D'ailleurs, où vous irez, j'irai.”

Le capitaine Nemo me conduisit vers l'arrière du *Nautilus*, et, en passant devant la cabine de Ned et de Conseil, j'appelai mes deux compagnons, qui nous suivirent aussitôt.

Puis nous arrivâmes à une cellule située en abord, près de la chambre des machines, et dans laquelle nous devions revêtir nos vêtements de promenade.

(A continuer.)

LE PONT ROYAL-ALBERT

Il suffit de jeter un regard sur une carte du Canada, indiquant les chemins de fer construits et projetés, passant tous par Montréal, ou y aboutissant, pour se convaincre de la nécessité d'un deuxième pont qui permette de traverser le St. Laurent devant cette ville. Il est d'abord indispensable au chemin de fer “Montréal, Québec et Occidental,” pour qu'il puisse passer son trafic sur les chemins de fer qui sillonnent les cantons de l'est, et se reliaient aux voies ferrées des États-Unis. Il est également nécessaire pour tous les chemins de fer du sud et de l'est ; car le pont Victoria ne leur est pas ouvert, étant la propriété exclusive du Grand-Tronc. Même en supposant que cette compagnie leur cédât le droit de se servir de son pont, encore sentiraient-ils bientôt le besoin d'en être indépendants, et pour la raison suivante. Dans dix ans, le pont Victoria servira à peine au trafic du Grand-Tronc lui-même, qui donnera toujours la préférence à ses propres convois. De plus, la position du pont Victoria, à l'extrémité ouest de la ville, offre un obstacle sérieux à l'approche de chemins venant de l'est, et qui trouvent leur terminus naturel dans la partie Est de Montréal.

La position choisie pour le pont Royal-Albert est précisément celle d'abord marquée pour le pont Victoria, il y a vingt ans. Mais alors on n'osait entreprendre une arche de la longueur nécessaire pour ne pas entraver le chenal, et le site fut changé.

Aujourd'hui, l'expérience des ingénieurs et des constructeurs de ponts en fer permet de réaliser ce que l'on craignait d'entreprendre alors, et Montréal va posséder, espérons-le, un digne rival de son beau pont Victoria, dont nous sommes si justement fiers ; rival qui le surpassera de beaucoup en dimensions et en capacité, et qui sera même le plus grand et le plus beau pont du monde.

Le point de départ sera le niveau de la rue Sherbrooke, où l'avenue Colborne la traverse. D'ici au fleuve, près de la brasserie Molson, le pont sera construit en viaduc, divisé en arches de 150 à 200 pieds de longueur. Six arches traverseront le chenal entre la brasserie Molson et l'île St. Hélène, et les piliers seront placés dans le fleuve de manière à retrécir le chenal le moins possible.

L'espace entre les deux piliers du centre sera de 500 pieds à angle droit, quoique l'arche, étant placée de biais au courant, mesurera 550 pieds ; les autres arches sur le fleuve seront de 300 pieds. Le bas du pont sera de niveau depuis la rue Sherbrooke jusqu'à l'île Ste. Hélène, passant à une hauteur de 130 pieds au-dessus du chenal. Au milieu de l'île Ste. Hélène, un espace sera réservé pour permettre aux convois voyageant en sens contraires, de se croiser. A partir de ce point, le pont descendra par une pente légère d'un pied sur cent, 21 arches de 200 pieds le portant au rivage de St. Lambert, d'où il continuera par cinq arches et un talus jusqu'au niveau du terrain, pour rencontrer les chemins de Montréal, Portland et Boston, et le Grand Tronc. Sa longueur totale sera de 15,500 pieds.

Le pont sera à deux étages, chacun divisé en trois compartiments. Celui du centre supérieur sera réservé aux convois de chemins de fer ; ceux de chaque côté aux voitures légères. Le compartiment du

contre inférieur aura deux rangées de lisses pour les chars urbains, et de chaque côté passeront les voitures chargées ; celles venant en ville prenant le côté Est, celles s'en allant, le côté ouest. Il y aura de chaque côté du pont, à l'extérieur, un chemin pour piétons, 8 pieds de largeur, protégé par une balustrade ornée, et garnie de verrières. Le pont sera fait pour porter 12,500 livres par pied courant, et dans ce but on lui donnera une force capable de résister à six fois ce poids.

En comparant le pont Royal-Albert avec le pont Victoria, on trouve que le premier est deux fois aussi long, et plus de deux fois aussi haut. Et cependant, le pont Victoria a coûté \$6,300,000, tandis que le coût du Royal-Albert n'est estimé qu'à \$5,000,000. Il faudra trois ans pour le construire ; il en a fallu six pour le pont Victoria. Le pont n'appartiendra à aucune compagnie de chemin de fer, mais sera une entreprise indépendante, dont les propriétaires seront intéressés à favoriser également tous les chemins de fer. Une demande sera faite, pendant cette session du parlement fédéral, pour une charte d'incorporation. M. Charles Legge est l'ingénieur du pont Royal-Albert. G.E.D.

OUVERTURE DES CHAMBRES

Le 10 courant, le Gouverneur-Général a fait l'ouverture des Chambres, à Ottawa, avec le cérémonial accoutumé. Le discours du trône ne donne que peu d'indication des mesures que le gouvernement va soumettre au parlement. Il fait allusion à la visite du gouverneur en Angleterre ; au mauvais état du commerce, et aux bonnes récoltes, et annonce que le chemin de fer intercolonial sera fini l'été prochain ; un mot sur le chemin de fer de l'île du Prince-Edouard, sur la compensation due au Canada par les États-Unis pour l'exploitation des pêcheries, et sur l'établissement de la Cour Suprême, puis le discours énumère plusieurs sujets de législation, dont les plus importants sont la consolidation des statuts, et les affaires des sauvages. Il annonce que les dépenses publiques devront être diminuées, pour faire face au déficit dans le revenu causé par la dépression commerciale ; la mention d'un bill relatif aux affaires de Manitoba clôt ce discours, qui ne révèle point les questions qui vont le plus faire retentir la voute des Communes.

La cérémonie d'ouverture fut très-brillante, les dames en grande toilette y figurant en grand nombre, et les juges de la Cour Suprême y assistant dans leurs robes écarlates.

Le lendemain, un lever fut donné par leurs Excellences, auquel plus de 1000 personnes furent présentes.

L'adresse en réponse au discours du trône fut proposée par M. Casey, secondé par M. Henri Taschereau.

Sir John A. Macdonald annonça qu'il n'offrirait pas d'amendements à l'adresse.

M. Holton fit un discours dans lequel il attaqua M. Huntington au sujet des opinions que celui-ci avait énoncées à Argenteuil, et demanda au premier ministre s'il en approuvait. M. Mackenzie, sans blâmer M. Huntington, dit qu'il ne sympathisait pas avec les remarques qu'il avait faites. M. Cauchon les repudia entièrement. M. Masson et M. Langevin blâmèrent aussi M. Huntington, qui fit un discours pour se défendre et expliquer le sens de ses paroles.

Les commissaires du canal de la Baie-Verte concluent contre sa construction.

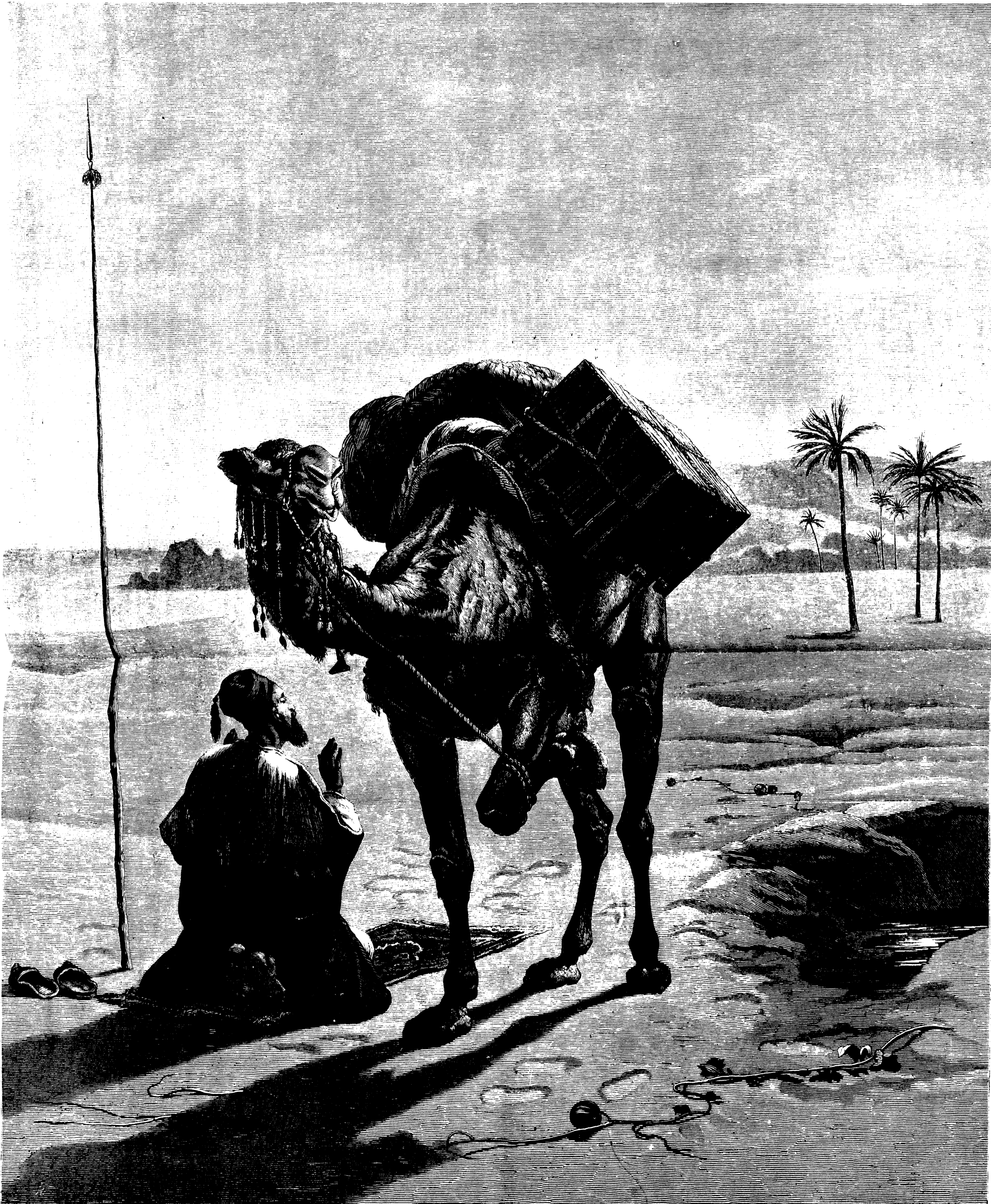
Les règles de procédure de la cour suprême sont publiées dans la *Gazette Officielle*.

Dans la séance du 15, Sir John A. Macdonald demanda des explications sur l'entrée dans le gouvernement de MM. Blake et Cauchon. Les réponses faites par M. Mackenzie, ainsi que par MM. Blake et Cauchon, ont paru satisfaire les membres de la droite mieux que ceux de la gauche.

Le 16 février, M. Blake présente une mesure ayant pour but de réunir des statistiques relatives au crime. Il annonce aussi un bill amendement la loi criminelle.

M. Mills fait motion qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des causes de la dépression financière qui sévit en Canada, et fait un long discours à l'appui de sa motion. Sir John A. Macdonald considère la motion comme un vote de non-confiance, le discours du trône exprimant l'opinion du ministre sur les causes de la dépression. M. Young est en faveur du comité ; il croit que le ralentissement du commerce et des manufactures est tout naturel, étant causé par le trop grand élan des années passées, et que la balance se rétablira bientôt. M. Workman appuie la motion, et fait un excellent discours en faveur de la protection, citant comme exemple du développement que prend un pays dont les manufactures sont protégées, les États-Unis, qui rivalisent avec l'Angleterre et la dépasseront bientôt en prospérité et en richesses. Il dit au gouvernement que s'il ne fait pas droit à la demande de la majorité du peuple canadien, qui considère un certain montant de protection absolument nécessaire, il perdra l'appui de ses meilleurs amis dans la chambre.

Plusieurs autres membres prirent la parole et la discussion fut ajournée au 23 février. G.E.D.



AVEZ PITIÉ

Riches que le bonheur entre ses mains caresse,
O vous pour qui chaque heure est une heure d'ivresse,
Vous qui tissez avec des rayons tous vos jours,
De vos brillants salons qu'habite l'espérance,
Entendez-vous vibrer ces longs cris de souffrance
Qui s'élevaient de nos faubourgs ?

Entendez-vous, le soir, quand siffla la rafale,
Les sanglots étouffés, la plainte sépulcrale
Du pauvre qui regagne, en tremblant, son logis ?
Avez-vous quelquefois, en sortant des soirées,
Heuré, mourants de froid sur vos marches dorées,
Quelques vieillards en cheveux gris ?

Avez-vous, en passant sur nos places publiques,
Nonchalamment couchés dans des chars magnifiques,
Vu, couvert de haillons, courir derrière vous
Un enfant que la faim rend furieux, stupide ?
L'avez-vous vu porter à sa lèvre livide
Du pain trouvé dans nos égouts ?

Avez-vous contemplé sur le seuil de vos portes
Des femmes les pieds nus, pâles comme des mortes,
Tendant vers vous leurs bras bleus et décharnés ?
Avez-vous remarqué leur désespoir farouche,
En voulant étouffer à leur sein, sur leur bouche,
Les sanglots de leurs nouveau-nés ?

Vous avez entendu les cris de la misère,
Vous avez vu pleurer un enfant, une mère,
Mais, dans votre bonheur, vous n'avez pas compris
Les horreurs de la faim, l'amertume des larmes
De tous ces cœurs endoloris.

Car, pour vous tous, l'hiver, c'est la saison dorée
Qui vient vous produire, en maîtresse adorée,
Mille éblouissements, dans vos logis bien clos ;
C'est l'époque des bals et des fêtes splendides,
C'est un banquet sans fin où vos lèvres avides
Boivent l'ambrosie à longs flots.

Et—pendant que chez vous l'âtre toujours flamboie—
Vous ne pouvez savoir, plongés dans votre joie,
Combien le pauvre souffre en son réduit glacé,
Comme est amer le pain mangé par l'indigent...
Pour le savoir, il faut—ô triste expérience—
Par l'infortune avoir passé !

Pourtant, au moment où je parle, heureux du monde,
La misère partout est, hélas ! si profonde,
Qu'en y songeant je sens des larmes dans mes yeux...
Naguère l'on a vu des mères en démence,
Pour quelques pièces d'or, maudite récompense,
Traîner leur fille aux mauvais lieux !

Oh ! je vous en conjure, écoutez ma parole,
Réveillez-vous ! Donnez, sans tarder, votre obole !
Accourez au secours de tant d'infortunés !
Donnez à l'orphelin, à l'indigne au front blême ;
A la veuve, au vieillard, à l'homme méchant même ;
Donnez à tous, à tous donnez !

Donnez ! Faites le tour des misères cachées !
Entrez dans les taudis où des femmes couchées
Sur de hideux grabats souffrent d'un mal mortel,
Enfant, donnez aussi ! vend le hochet qui l'amuse !
Où, donnez tous, afin que Dieu ne vous refuse,
Lorsque vous frapperez à la porte du ciel !

W. CHAPMAN.

Fév. 1876.

UN PÈLERINAGE

L'ILE-AUX-COUDRES

CHAPITRE CINQUIÈME

La Couacrie.—L'Anse de Buttemont.—La Pointe du bout d'en bas de l'île.—La Roche Pleureuse.—Naufrage du *Balekfoot* et de la *Rosalind*.—Tribut de reconnaissance.—Côte de la Baleine.—François Tremblay.—Un festin du temps passé.

I

—Quel est donc, Ulric, ce cri d'oiseau que nous entendons là-bas du côté de la Pointe de Roches ?

—Vous connaissez ce gibier aussi bien que moi, M. le curé.

—Ecoutez ! il vous dit lui-même son nom : Couac ! couac ! couac !

—Quelle espèce de gibier est-ce ?

—C'est un oiseau qui ressemble au héron, mais il n'est pas aussi grand. Son plumage est jaunâtre et clair semé. Une fois plumé, il n'est pas plus gros que le poing ; il est tout en pattes et en cou.

—On pourrait donc appliquer au couac ce qu'un nommé Lafontaine dit de son pareil :

« Un jour allait je ne sais où
Le héron au long pied emmanché d'un long cou. »

—C'est précisément cela, M. le curé. Tenez, en voici un que les enfants du voisinage ont tué il n'y a pas longtemps. Ils l'ont accroché au bout d'une perche au bord du chemin, en signe de trophée.

La Pointe de Roches que nous laissons à notre gauche a été de tout temps le rendez-vous et le séjour favori des couacs. Ce bois retentissait jour et nuit de leurs cris désagréables : couac ! couac ! couac ! si bien qu'on a fini par l'appeler la Couacrie. Il n'y a pas encore bien des années, ces gibiers venaient y couvrir par légions. Les enfants allaient par bandes les dénicher et ils emportaient les petits par grandes brochettes. Au sortir du nid, ils sont gras à fendre avec l'ongle ; on les faisait accommoder et cuire en pâtés : les pâtés de couacs étaient le régal des enfants, mais il fallait manger cela en cachette, car malheur à ceux qui étaient déçus : on leur criait avec mépris : Mangeurs de

couacs ! C'est la plus grande insulte qu'on puisse adresser à quelqu'un.

J'avoue qu'il faut avoir du cœur comme les enfants, ou être affamé comme un goéland, pour se régaler avec des pâtés de couacs. Ça vous a la chair longue comme de la filasse. Et pourtant il n'y a pas beaucoup de monde dans l'île qui puisse se vanter de n'en avoir pas goûté au moins une fois dans sa vie.

—La chasse devait être abondante ici dans le temps passé.

—A qui le dites-vous, M. le curé ? Nous allons découvrir dans l'instant les battures du bout d'en bas. Eh bien ! je puis vous l'assurer, le printemps et l'automne, toutes ces grèves se couvraient de gibiers, grands et petits, depuis les canards et les oies sauvages jusqu'aux pleuviers et aux allouettes. Il y avait même du loup-marin ; on les voyait se chauffer au soleil sur les Roches Perdues.

Derrière chaque gabion, il y avait un chasseur. Un coup de fusil n'attendait pas l'autre. Il y aurait de quoi faire une batture avec tout le plomb qui a été tiré ici. On peut quasiment dire que les enfants venaient au monde un fusil à la main. La chasse devenait une passion, et c'était un malheur, une perte de temps ; ça faisait négliger les terres. Mais aujourd'hui, tout cela a bien changé, le gibier est devenu rare et le goût de la chasse a diminué.

II

Pendant que nous devisons ainsi, la route s'allonge derrière nous. Nous voici rendus à la côte qui relie le chemin de la falaise à celui de la grève. Désormais, nous ne quitterons plus guère le bord de l'eau jusqu'au terme de notre pèlerinage. Notre voiture roule sur un beau sable fin, ou sur un gravois d'un ton gris-perle sur lequel la lame a laissé son empreinte en légères ondulations.

La scène a changé un peu d'aspect : nous pouvons mieux juger de la hauteur des côtes de l'île. L'Anse de Buttemont, devant laquelle nous venons de passer, a été témoin d'une scène de naufrage dont je vous entretiendrai lorsque nous serons en vue de l'Anse de l'Attente.

Traversons le Ruisseau Rouge, qui prend son nom de la couleur du lit qu'il s'est creusé dans une couche de tuif roussâtre. Nous touchons à l'extrémité orientale de l'île-aux-Coudres. La pointe rocailleuse qu'elle projette dans le fleuve laisse voir ses ossements arides à travers les taillis d'épinettes et d'arbustes qui l'ombragent.

Le chemin que nous suivons coupe cette langue de terre et contourne la base des rochers qui forment les contre-forts du rivage.

Nous ne franchirons pas la limite entre la côte du Nord et la côte du Sud de l'île, sans aller nous asseoir un instant, selon la coutume de tous les promeneurs, sur le bord de la Roche Pleureuse qui se cache discrètement sous la feuillée. Elle est assise au pied de l'escarpement dont le revers est festonné de mousse, de courants et de lianes émaillées de violettes des bois et de petites baies d'un rouge écarlate que l'on nomme *quatre-temps*, ou *rougets*. La Roche Pleureuse est ombragée d'une touffe d'arbres dont les écorces résineuses et aromatiques répandent dans l'atmosphère d'aéres parfums qu'il fait bon respirer. Leurs senteurs pénétrantes, mêlées aux vapeurs salines de la mer et aux émanations iodées des varechs, remplissent les poumons d'un air fortifiant et délicieux. Le silence et le calme de cette solitude parfaite, le ressac monotone des vagues sur les crans voisins, le souffle de la brise qui produit un sifflement tout particulier, lorsqu'elle passe à travers les branches des sapins, des mélèzes et des épinettes, la fraîcheur de l'atmosphère, la sérénité du ciel, tout provoque au repos et à la rêverie. Un quart d'heure d'entretien ou de méditation sur la Roche Pleureuse élève involontairement la pensée des choses de la terre aux choses du ciel, des créatures au Créateur. Le firmament, la terre et les eaux, si admirables à contempler d'ici, racontent la beauté du monde invisible, par la beauté de ce monde visible dont celui-ci n'est que l'image.

La Roche Pleureuse ! mais d'où lui est

venu ce nom mélancolique ? Il est bien certain qu'elle n'a jamais versé d'autres pleurs que ceux de la pluie ou les larmes de la rosée.

D'aucuns disent que cette appellation lui vient d'une source d'eau vive qu'on voit sourdre, en certains temps de l'année, à quelques pieds plus haut. En pleurant à travers la mousse, cette source arrose les flancs de la roche de ses larmes de crystal. On aura pris l'humidité dont elle se couvre pour une transudation de la pierre elle-même ; ce qui lui a valu le nom poétique de Roche Pleureuse.

III

—Dites donc, Ulric, comment s'appellent les deux petites anses que nous allons laisser à notre gauche en remontant par le sud ?

—La première s'appelle l'Anse des Grandes Mares ; on nomme l'autre l'Anse de l'Attente. Serait-ce parce que les embarcations peuvent y attendre le bon vent ou l'appoint de la marée ? C'est plus que je suis capable de vous dire.

Cette carcasse de navire qu'on voit là-bas, à moitié ensablée sur le bord de la grève, me rappelle que cette partie de l'île a été le théâtre de plusieurs naufrages. Trois navires, entre autres, sont venus s'échouer vers le même temps, l'un dans l'Anse de l'Attente, l'autre à la Prairie et le troisième dans l'Anse de Buttemont.

Ce fut une journée d'émoi et de mouvement dans l'île que celle du 27 novembre 1832. La plupart des habitants étaient rassemblés dans ces environs, et avaient les yeux attachés sur l'Anse de l'Attente, où se passait une scène de danger qui aurait pu coûter la vie à un grand nombre d'infortunés.

L'hiver avait été précoce cette année-là : dès la mi-novembre, le fleuve chariait déjà des champs de glaçons. Un brick anglais, la *Rosalind*, commandée par le capitaine Boyle, était parti de Québec avec une riche cargaison pour l'Angleterre. Dans la traversée de Saint-Roch, il fut saisi dans une banquise de glace et entraîné par les courants qui vinrent le jeter dans l'Anse de l'Attente. L'équipage s'y trouvait exposé aux plus grands dangers, si l'on ne venait en toute hâte à son secours.

C'était une belle occasion pour les gens de l'île de montrer leur humanité : ils ne furent pas au-dessous de leur réputation. Grâce à leurs courageux efforts et à ceux de leur curé, M. Asselin, qui s'était mis à leur tête, les naufragés et la cargaison de leur navire purent être sauvés sans accident.

Tous les marins, capitaine, officiers et matelots, hivernèrent dans l'île. Ils furent dispersés dans les maisons et traités avec un soin et une honnêteté dont ils ne perdirent pas le souvenir.

Si jamais vous passez par l'archevêché de Québec, vous pourrez voir le beau témoignage de reconnaissance que le capitaine et les propriétaires de ce brick firent parvenir au curé, M. Asselin, et que celui-ci a légué. Sur une magnifique aiguillère d'argent, qui sert habituellement à la table de l'archevêque, on lit l'inscription suivante :

TRIBUT DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE OFFERT

PAR LES PROPRIÉTAIRES ET ASSUREURS DU BRIG ROSALIND DE LONDRES, CAPITAINE BOYLE

AU

RÉV. MESSIRE ASSELIN, PTR., CURÉ DE ST. LOUIS DE L'ISLE-AUX-COUDRES,

POUR AVOIR

PAR SON EXEMPLE ENCOURAGÉ SES PAROISSIENS À AIDER À SAUVER LE VAISSEAU ET SA CARGAISON JETÉS PAR LES GLACES SUR CETTE ISLE LE 27 NOVEMBRE 1832

ET POUR

SES BONTÉS ENVERS LES NAUFRAGÉS PENDANT LEUR SÉJOUR SUR L'ISLE.

Les équipages des deux autres navires qui étaient venus s'échouer, l'un à la Prairie, l'autre, le *John Balekfoot*, dans l'Anse de Buttemont, hivernèrent également dans l'île-aux-Coudres. Ils n'eurent pas moins à se louer que les marins de la *Rosalind* des services et de l'hospitalité des insulaires. Comme témoignage de reconnaissance, le capitaine Collins, du *Balekfoot*,

fit don à la fabrique de la paroisse d'une somme de deux cents piastres.

IV

Toute cette côte, depuis l'Anse de l'Attente jusqu'aux environs de la Pointe des Sapins, s'appelle la Baleine, à cause, paraît-il, d'une baleine qui autrefois, aurait été trouvée morte sur la plage. Ce fait n'est pas du tout improbable, car il y a vingt-quatre ou vingt-cinq ans, un de ces énormes cétacés fut poursuivi jusque dans ces parages par un navire baleinier. Cette baleine, qui appartenait à une espèce que les Anglais appellent *finner*, fut tuée et dépecée aux environs des îles de Kamouraska, où une foule de curieux allèrent la voir. Elle mesurait, dit-on, soixante-dix ou quatre-vingts pieds de longueur.

Si l'après-midi n'était pas aussi avancée, nous pourrions arrêter en passant chez notre ami, François Tremblay, le même qui est venu à notre rencontre sur le cap de l'Îlette. Vous voyez d'ici sa maison qui occupe un site gracieux, au soleil levant, sur la crête du coteau.

—Excusez, M. le curé, si je vous interromps, dit Ulric Boucharde ; mais François Tremblay nous attend. Il ne me pardonnerait pas si je vous laissais passer devant lui sans monter la côte. Quand nous l'avons quitté, ce matin, sur la Pointe de l'Îlette, il m'a dit à l'oreille qu'il comptait sur nous, et qu'il nous offrirait une bouchée à notre passage.

—Ah ! c'est différent, mon cher Ulric. Il faut arrêter alors. Promesse oblige. Montons.

Dès que nous avons franchi le seuil de la maison, nous avons la preuve que François Tremblay s'attendait à nous recevoir. Sa table est mise : il nous a fait préparer une collation qui nous paraît d'autant plus à propos que la fatigue de la voiture, le grand air nous ont ouvert l'appétit.

Le menu de ce goûté est fort simple : deux jattes de lait couvert d'une crème épaisse, un pain de ménage qui s'étale tout frais dans *Poragan*, une bouteille de sirop d'érable, et quelques *lingots* dans une assiette. On nomme ici ingot des cornets de sucre du pays. Serait-ce une corruption du français lingot ? On appelle oragan en langue sauvage une espèce de panier en écorce de bouleau qui sert ordinairement de corbeille au pain.

Pendant que nous savourons une tasse de ce laitage riche et succulent que donnent les troupeaux qui broutent les pâturages d'automne après la coupe des foins, la conversation ne languit pas : François Tremblay est un causeur.

—Les anciens de vos familles qui venaient visiter l'île n'auraient pas été satisfaits pour si peu, nous dit-il, en s'excusant de son modeste repas. Ils avaient un autre appétit que ceux d'aujourd'hui. Les constitutions de nos jours ne valent pas celles d'autrefois. Il y avait plus de misère, mais aussi plus de capacité. On ne sait plus ce que c'est que travailler et manger.

Je me souviens d'avoir vu dans mon jeune temps les grands festins du temps passé. On a peine à le croire à l'heure qu'il est. Imaginez trente ou quarante gros mangeurs autour d'une table. Il n'y avait pas grande cérémonie, mais ce qu'on avait était offert de grand cœur ; chacun s'asseyait comme il pouvait. Les chaises n'étaient pas communes dans les maisons. De chaque côté de la table deux billots qui supportaient une planche servaient de siège. Ça et là quelques chaises ou un coffre. Le reste des convives se tenaient debout. Autour de la table étaient rangées quelques assiettes de plomb, ou de grosse faïence ; on était riche quand il y en avait pour tout le monde, ce qui n'arrivait pas souvent. Les rares fourchettes étaient réservées pour les femmes.

On ne voyait pas de couteaux sur la table. Chaque convive portait le sien dans une gaine de cuir attachée à sa ceinture. Le couteau de poche était l'instrument indispensable de nos pères, ils ne s'en séparaient jamais. La lame large de deux doigts avait été fabriquée par le forgeron du voisinage. Le manche, long et recourbé, était l'œuvre du propriétaire lui-même, qui l'avait travaillé selon son goût et

sa capacité ; ce manche était de bois franc, érable, merisier, etc. : les plus beaux étaient de bois de pommiers. On y incrustait de petites figures de fantaisie dans lesquelles étaient coulé de l'étain ou du plomb fondu.

L'accoutrement des hommes consistait en gilet d'étoffe grise, un pantalon de toile du pays, et une paire de *bottes sauvages* qui se rattachaient au jarret par une lanière ou *babiche* de peau d'anguille ou de marsouin. Hors de la maison, les hommes portaient sur la tête une fourre, c'est-à-dire un bonnet de laine bleue. Le costume de cérémonie se complétait par une fausse chemise sans laquelle on n'était pas admis à manger la tourtière. Elle était à demi cachée sous les revers du gilet qui se croisait sur la poitrine et se fixait autour du cou par une large cravate d'où sortait un col qui montait jusqu'aux oreilles, pareil à deux voiles en ciseaux.

Les femmes avaient pour costume un jupon de droguet bleu à raies, blanches avec un mantelet d'indienne ramagée. Une coiffe ou caline blanche qui couvrait les tresses de leurs cheveux, terminait leur toilette aux jours de cérémonie.

Les préparatifs d'un festin étaient formidables. Ils faisaient penser aux noces de Gamache, ou au festin de Gargantua. D'abord, on faisait cuire dans la cheminée un friot ou ragout de porc, de bœuf ou de mouton dans un grand chaudron de trente ou quarante gallons, pareil à ceux dont on se sert dans les sucreries.

Si vous aviez entr'ouvert, au moment du festin, la porte du four tout chaud, vous auriez vu l'intérieur garni de mets de toutes sortes, d'où s'exhalait une odeur appétissante ; c'étaient de vastes pâtés recouverts d'une croûte jaunie par la cuisson ; de grandes tourtières en forme de demi-lune entourées d'une collerette de pâte ; une demi douzaine de lèche-frites où rôtiétaient des socs, ou côtelettes de porc, des quartiers de veau, de mouton ; des volailles, ou des gibiers de mer.

Outre les plats de viande, il y avait encore les pâtisseries frites dans la graisse ou dans l'huile de marsouins ; elles étaient de deux sortes : les *cabanettes*, et les *tracassendus*, ce que vous appelez *croques-ignoles*.

A l'heure du repas, tous ces mets étaient apportés et entassés à la fois sur la table. Chacun se servait à sa guise. Ceux qui n'avaient pas d'assiettes enlevaient un morceau de croûte qui recouvrait les pâtés, le renversaient sur la table et le remplissaient de viande. La politesse exigeait de toujours veiller sur ses voisins pour voir à ce qu'ils ne manquassent de rien. Dès qu'on s'apercevait qu'il ne restait que peu de chose devant l'un d'eux : — Frère, disait-on (c'est l'expression consacrée), tu fais pitié ; et l'on approchait devant lui de nouveaux plats. Pendant que les mets disparaissaient à vue d'œil, le maître de la maison faisait, de temps en temps, le tour de la table, tenant en main une tasse ou un gobelet d'étain, et versait un coup de liqueur à chacun des convives. La folle gaieté française assaisonnait ces réceptions. Tandis qu'on se divertissait ainsi, c'était le temps de raconter les exploits de chasse ou de pêche sur les grèves, ou sur la batture aux loup-mains. Le repas se terminait par quelques couplets de chansons dont les joyeux refrains étaient répétés en chœur par tous les convives.

— Et l'on se séparait, interrompait Uric Bouchard ; c'est ce que nous allons faire si nous voulons être de retour avant le coucher du soleil.

François Tremblay et son excellente famille ne nous laissaient partir qu'à regret.

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

(A continuer.)

ÉTUDE HISTORIQUE

BIGOT ET SA COUR

(Suite)

D'un déjeuner qui fut mangé par un convive inattendu. — Silhouettes. — Portraits de femmes.

Le lendemain devait être un dimanche, puisque nous voyons les voyageurs partis le matin à l'aurore, s'arrêter sur les neuf heures vis-à-vis la paroisse de Saint-Sulpice, afin d'y entendre la messe.

L'appétit développé pas l'air frais du

matin, ils se dirigent vers un cabaret situé à cent pas de l'église. A la vue de cette caravane de gens d'une telle importance, l'hôte d'étaler aussitôt aux yeux des arrivants un jambonneau cuit à point et tout reluisant de grasses promesses. Ce beau mouvement du cabaretier est accueilli avec le plus chaleureux enthousiasme, et chacun se met à table avec un admirable empressement.

Déjà de savoureuses tranches rosées, que chacun baise du regard, retombent dans le plat sous le tranchant du couteau, lorsque, ding-din-don, la cloche de l'église voisine sonne à toute volée le dernier coup de la grand-messe. Les figures, tout à l'heure si largement riantes, s'allongent démesurément.

— N'avons-nous pas au moins le temps de déjeuner ! s'écrie-t-on avec humeur. L'hôte, qui déjà tâtait en esprit les blanches piécettes que ces messieurs laisseraient tomber dans son escarcelle après le repas, s'empresse de les rassurer. Les figures commencent à se rasséréner quand, messenger de malheur, apparaît M. le bedeau lui-même, en personne et affublé de sa longue soutane bleue et rouge. La bouche en cœur, les mains dévotement croisées, ce digne personnage ne craint pas d'annoncer à ces affamés, qui l'envoient mentalement à tous les diables, que M. le curé venant d'appréhender l'arrivée de ces messieurs, n'attend plus qu'eux pour commencer la messe. Le moyen de ne pas se rendre immédiatement à une invitation aussi pressante que gracieusement formulée ! Chacun se lève en maugréant, tout en jetant un dernier regard attendri sur la chair carminée du jambon.

L'irritant souvenir de ce déjeuner si malencontreusement interrompu n'agace pourtant pas assez le sieur Franquet pour l'empêcher de remarquer, en avant du portail de l'église, plusieurs chevaux attachés à des piquets équarris et plantés en quinconce. " J'étais curieux, dit-il, de savoir à qui étaient ces chevaux ; on me répondit qu'ils appartenaient aux *fiurons* de la paroisse et que chacun d'eux y entretenait son piquet. Ces jeunes gens qui, dans leur accoutrement, portaient une bourse aux cheveux, un chapeau bordé, une chemise à manchette et des mitasses aux jambes, avaient, dans cet équipage, droit de conduire en croupe leur maîtresse à l'église."

Après avoir entendu une messe " plus longue qu'ils ne l'avaient souhaitée"—Franquet ne laisse pas d'en convenir—nos gens s'en revenaient à l'hôtellerie d'un pas que la faim rendait fiévreux, lorsqu'ils firent rencontre d'un grand chien maigre qui se glissait doucement en dehors du cabaret en se pouléchant les babines avec volupté. Sur le champ personne ne daigna prêter attention à cet humble quadrupède, et l'on se condoyait quelque peu à la porte pour entrer dans la salle à manger quand... m'a plume hésite à l'écrire—chacun aperçut le cabaretier dans la pose de la desolation la plus profonde. S'arrachant les cheveux à pleines mains, le buste convulsivement ramené en arrière, les yeux et les jambes écarquillés par l'effarement, le gros homme restait ahuri, ébété devant un plat déplorablement vide, à côté duquel gisait un os de jambon parfaitement dénudé. En avant du plat, sur la nappe blanche, deux pistes, moitié boue moitié poussière, et dessinant avec une évidente précision la trace des pattes d'un chien, dénonçaient clairement le trop coupable auteur du larcin.

Un hurlement de rage répondit aux lamentations de l'hôtelier.—Chien de malheur ! s'écrie-t-on en se précipitant à la porte de l'auberge. Sur la route poussiéreuse l'animal, lesté d'un repas copieux et choisi, détalait à toutes jambes. Les malédictions parties à son adresse arrivent à son oreille qui se dresse ; il allonge le trot et, le corps tendu comme un arc, il disparaît comme un trait au premier tournant de la route.

Faisant piteuse grimace, nos voyageurs durent se contenter de pain et de beurre. Quant à l'hôtelier, on peut se figurer sa déconvenue.

Le lendemain, Franquet s'empresse de faire visite au beau monde de la place. Entre autres il mentionne : M. le baron de Longueuil, gouverneur particulier de la

ville. C'était alors, dit-il, un homme de soixante-sept à soixante-huit ans, extrêmement gros et pesant et dont la santé ne promettait pas une longue suite d'années ; du reste honorable, veuf et chargé de quatre filles en état d'être mariées, et de deux garçons. Viennent ensuite : M. d'Autagnac, lieutenant du Roy, fort vieux et plein de bon sens ; M. de Noyan, major, homme de cinquante-cinq ans et de beaucoup d'esprit ; deux aides-major, un capitaine des portes ; Varrin, commissaire de la marine, et Martel, garde-magasin, homme fort riche. Ces deux derniers, on le sait, étaient des créatures de Bigot et de vaient finir par partager la disgrâce de leur bien digne patron.

Dans aucune ville d'Europe, proportionnellement à la grandeur, dit Franquet, on ne saurait voir autant de femmes et de filles qu'à Montréal. " Le militaire, qui y est nombreux, y donne lieu. C'est la résidence de la plupart des familles d'officiers. Tout le monde s'y marie, jusqu'au dernier enseigne, et même un cadet à l'aiguillette y est considéré comme un parti avantageux."

Et il explique comment la seule espérance d'avoir un poste à commander donne lieu à ces mariages où souvent ni l'une ni l'autre des parties n'apportait aucun bien. Le commandement d'un poste, qui était une faveur accordée par le gouverneur-général aux officiers de la colonie, leur ouvrait une véritable source de fortune. Indépendamment de la gratification ordinaire qui y était attachée, on y débitait, quoique ce fût défendu, de l'eau-de-vie aux sauvages et toutes sortes de marchandises sur lesquelles on gagnait, en échange des pelleteries, au moins cent pour cent. Les meilleurs postes étaient ceux *des pays d'en haut* ; un officier qui y commandait deux ou trois ans s'en revenait avec au moins 30, 40 et 50,000 livres.

Pour appuyer ce dire, l'auteur cite le cas de Marin qui, l'année précédente, s'en était revenu de la Baie-des-Puants avec 400 paquets de castors, et 365 paquets de loutre, de marte et de loup-cerviers ; le tout estimé à 250,000 livres. " C'était la seconde année de son commandement ; la première n'avait pas moins produit, et pour le peu que la troisième soit de même valeur, il gagnera, tous frais faits, plus de cent mille écus."

Ce Marin appartenait encore à la grande association Bigot et Cie. C'était, dit l'auteur des *Mémoires sur les affaires du Canada*, l'homme le plus difforme de la colonie ; il était bossu, et n'avait rien que de sinistre dans la physionomie et le maintien, mais il avait de l'esprit et beaucoup orné ; il était ambitieux et souvent généreux par vanité ; il poussa le luxe jusqu'au point où il pouvait aller au Canada ; et, à l'égard du désir d'amasser du bien, Cadet ne pouvait choisir deux personnes (Marin et Pémissault) qui se concilieraient mieux et qui emploieraient plus de moyens, de vexations et de détours qu'eux ; aussi jamais on ne vit voler et en donner l'exemple plus impunément, et jouir ou plutôt triompher de la mi-ère publique, avec plus de faste et d'arrogance qu'ils le firent."

Après avoir blâmé hautement ce mode d'administration et fait, sur les réformes à y apporter, des suggestions trop longues pour être énumérées dans cette étude, Franquet a l'opportunité de constater la grande expédition que les gens de l'endroit apportent à bâcler un mariage. A peine avait-il passé huit jours à Montréal, qu'il était appelé à servir de père à l'un de ses compagnons de voyage, M. de Maizières, lieutenant d'une des compagnies de la marine en garnison à Louisbourg, qui épousait une des filles du baron de Longueuil.

Voici le portrait qu'il trace des habitants de Montréal, avant de laisser cette ville ; nous le reproduisons tel qu'il nous l'a laissé, et lui en laissant aussi toute la responsabilité :

" Les hommes sont généreux, obligeants, mais la plupart d'un caractère insubordonné. Ils aiment la parure et le faste, sont forts et vigoureux, assez pourvus d'esprit, mais l'éducation leur manque, de sorte que s'ils étaient instruits, je les croirais capables de pénétrer les sciences et de posséder les charges qu'exige l'administration d'un État."

" Les femmes y sont de figure plus

jolies que belles, y sont d'une constitution forte, ont la jambe bien faite, peu de gorge, marchent bien et ont dans leur port bonne grâce ; elles l'emportent sur les hommes pour l'esprit—généralement elles en ont beaucoup—parlent un français épuré, n'ont pas le moindre accent, aiment aussi la parure, sont généreuses, polies et même maniérées. Je leur soupçonnerais un peu de coquetterie ; au moins leur façon de se mettre semble l'annoncer. Elles sont ordinairement bien chaussées, portent le jupon fort court, sont serrées à la ceinture et vêtues, au lieu de robe, d'un mantelet des plus propres qui ne leur pend que jusqu'à la taille ; il est aisé de se représenter que sous un tel habillement, tous leurs mouvements sont marqués, et que pour le peu qu'ils soient soutenus de regards flatteurs, elles captivent aisément les cœurs. Elles sont néanmoins attachées à leurs maris et à leurs enfants, aiment le plaisir et s'en font un sensible de prévenir les étrangers de politesse."

JOSEPH MARMETTE.

(A continuer.)

L'HON. CHARLES-SÉRAPHIN RODIER

Cet homme, que la mort vient de moissonner au milieu d'une verte vieillesse, était une des figures les plus connues dans Montréal. Tous les jours on le voyait, tantôt à pied, tantôt en voiture, descendre la rue St. Antoine, la tête haute, le regard doux et fier, la démarche ferme, le maintien droit. A son pas solide et régulier, à son œil vif et cependant voilé, à ses traits accentués, l'on reconnaissait un homme de caractère décidé ; tandis que l'urbanité de ses manières, son sourire et son salut gracieux, le mot amical qu'il adressait à la plus humble mendicante, avec la même politesse qu'il déployait en recevant les ducs et les princes, révélait la douceur et la charité chrétienne qui faisaient comme le fond de son âme, et la grande connaissance du cœur humain que lui avait valu sa longue expérience. On eut dit qu'il tenait de naissance et de sa première éducation ces manières distinguées, ce port noble, au lieu de les avoir acquises et de ne devoir sa position qu'à son propre mérite. Il est vrai que son père, honnête forgeron de la rue St. Joseph, lui donna quelque éducation ; car il fréquenta pendant plusieurs années, comme externe, le collège de Montréal. Mais il entra bien jeune dans le commerce, et dut son succès avant tout à son énergie, son bon jugement et sa probité.

Charles-Séraphin Rodier naquit le 4 octobre 1797. Son père se nommait Jean-Baptiste Rodier ; sa mère, Catherine Le Jeune. Comme on vient de le dire, il fit des études au collège de Montréal, et tout jeune encore, il allait servir la messe chez les Sœurs-Grises, dont il devait être plus tard le bienfaiteur. On ne sait précisément à quel âge il se mit dans le commerce ; mais dès son début, le succès s'attacha à ses pas, et déjà à 19 ans, il fondait la première maison canadienne d'importation. Dans ce but, muni de lettres d'introduction aux principaux manufacturiers anglais, écossais et français, il traversa l'Océan. Il s'acquitt de suite la confiance et l'estime de ceux à qui il s'adressa, et revint bientôt au Canada, ayant nommé comme ses agents en Angleterre, Timothy Wiggin et Benj. Brown à Londres, et W. A. et G. Maxwell à Liverpool.

Il traversa l'Océan, pour les fins de son commerce, quarante fois ; son dernier voyage eut lieu en 1832. En 1825, le 8 septembre, il épousa Mademoiselle Marie-Louise de LaCroix, dont l'ancêtre était un officier alsacien, au service de la France. De cette union naquirent deux fils et trois filles. M. Rodier eut la douleur de perdre ses deux fils, dont l'un mourut en 1840, à l'âge de 4 ans ; l'autre, un enfant plein de promesses, en 1842, à l'âge de 8 ans. Une fille, âgée de 7 ans, lui fut également ravie par la mort en 1839.

Ayant amassé ce que l'on considérait alors comme une belle fortune, et prévoyant les troubles qui bruisaient l'horizon, il se retira prudemment des affaires en 1836, et se mit, à l'âge de 39 ans, à étudier Cujas et Pothier. Quoiqu'il ne pratiqua pas dans les cours de justice, ces études légales lui furent de grand service dans les affaires de toute sorte qu'il entreprit plus tard. Il reçut son brevet d'avocat en mars 1841. Avant cette date, en 1839, il fut nommé commissaire pour juger des indemnités encourues par le gouvernement pendant la révolte de 1837-38. Lord Gosford lui écrivit une lettre, le félicitant d'avoir décidé 400 causes en très-peu de temps. Il fut aussi commissaire du havre de 1841 à 1849. En 1845, il fut de grande utilité en aidant à consolider la dette du havre. Il effectua dans ce but un emprunt de £100,000 à 5 pour cent, payant les anciennes débetures qui portaient un taux plus élevé, ce qui économisa à la commission du havre une somme considérable.

C'est pendant cette période qu'il invita les Jésuites à venir en Canada. Le 8 septembre 1843, les RR. PP. Pierre Chazelle, Paul Lisset et Félix Martin entrèrent chez lui. Il leur donna une maison avoisinant la sienne, où ils établirent une chapelle et un noviciat. Pendant huit ans, il leur donna logement, et les aida de toute manière. La Compagnie de Jésus

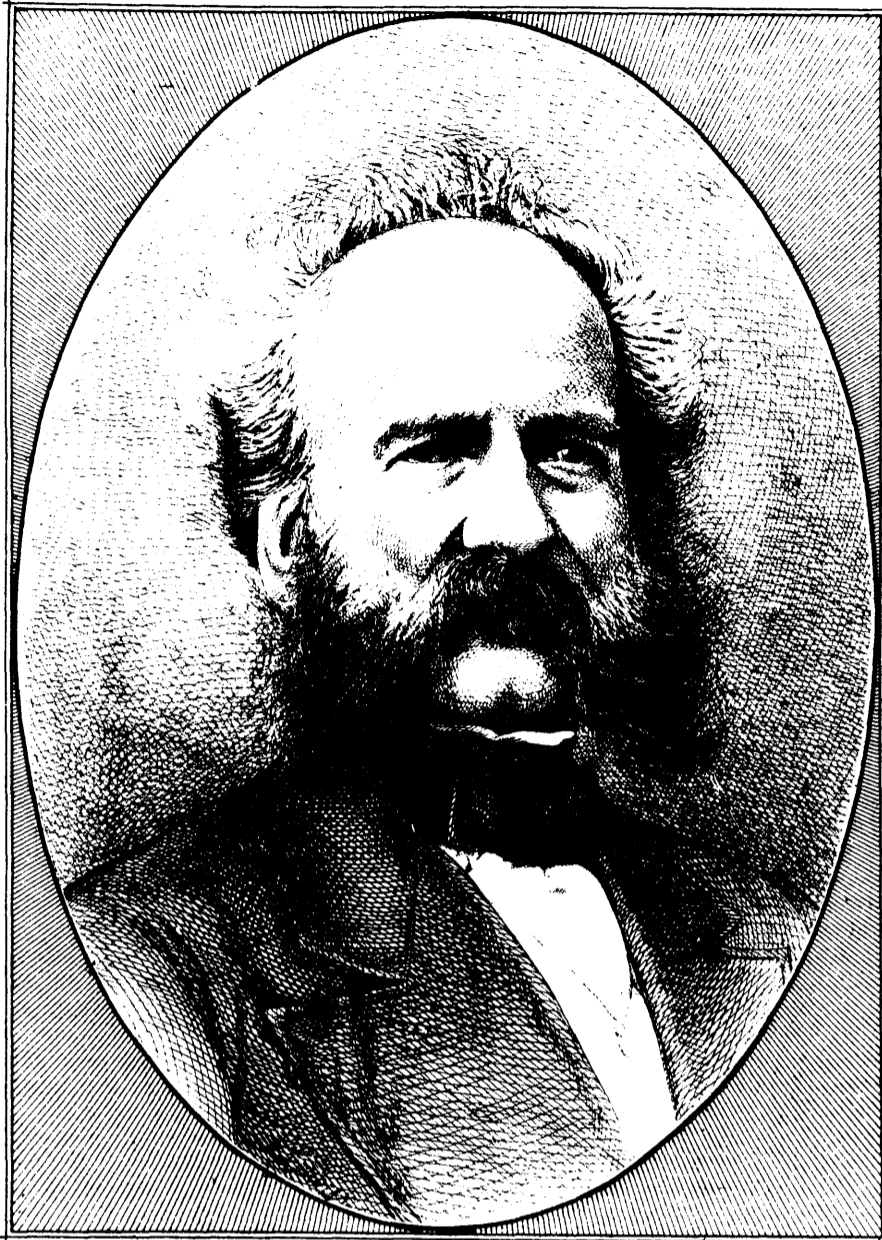
ne nait pas longtemps à vaincre les préjugés qui s'opposaient à son établissement en Canada, et bientôt, les Révérends Pères remercièrent et bénirent leur bon hôte, et s'installèrent au collège Ste. Marie. M. Rodier leur continua toujours son amitié, et dans leur superbe église du Gesù, trois des plus beaux tableaux sont dus à sa générosité.

M. Rodier fut élu maire de Montréal en 1857, et fut ré-élu trois fois; M. Holmes lui faisant une forte opposition la troisième fois. En 1860, le 25 août, le Prince de Galles, venant, au nom de Sa Majesté la Reine, ouvrir le Pont Victoria, mit pied à terre à Montréal. M. Rodier, en sa qualité de maire, le reçut avec toute la dignité qui convenait au premier magistrat d'une grande ville. Un journaliste anglais disait qu'il ressemblait, dans sa robe écarlate bordée d'ermine, et son grand collier d'or, au Lord Maire de Londres, et qu'il faisait les honneurs de la ville avec autant de dignité que ce dernier. Avant son départ pour l'Europe, le Prince fit parvenir à M. Rodier, comme souvenir et marque de reconnaissance, un superbe album contenant son portrait et ceux des *gentlemen* de sa suite. En 1862, M. Rodier reçut le Prince de Joinville et le Prince Alfred d'Angleterre. C'est de cette année qu'est datée sa commission de lieutenant colonel du 7^e bataillon de milice; M. Rodier ayant alors passé par les grades successifs d'enseigne et quartier-maître, lieutenant et capitaine.

Il fut nommé, en 1867, membre du Conseil Législatif pour la division de Lorimier, ayant acheté, pour se qualifier, le presbytère de St. Rémi.

Pendant toutes ces années, il ne négligeait pas le soin de sa fortune personnelle, ni l'avenir de ses enfants. Il fit de grandes spéculations en propriétés foncières, et fut singulièrement heureux dans ses transactions, le chiffre de son avoir augmentant rapidement. Il n'oubliait pas les pauvres, ni la part qu'il devait de ses biens à la Divine Providence. Sa reconnaissance et sa charité ont élevé un monument durable à sa mémoire. L'établissement connu sous le nom de "Salle d'asile Bethléem" doit sa fondation à l'Hon. M. Rodier. Non content d'avoir construit ce bel édifice, et donné le terrain, la valeur du tout pouvant être supputée à \$35,000, il a encore établi en faveur des Sœurs Grises, qui conduisent l'asile, une rente annuelle.

Ce bel Asile, situé sur la Place Richmond, à côté de la demeure princière de son généreux fondateur, est ouvert aux petits enfants du quartier dont les mères, obligées au travail, peuvent en remettre le soin aux sœurs de la charité (Sœurs Grises), directrices de l'asile. Après leur journée, elles viennent chercher ces chers petits enfants, qu'on reçoit depuis l'âge de deux ans à



FEU L'HON. CHARLES-SÉRAPHIN RODIER, M. C. L.

D'APRÈS UNE PHOTOGRAPHIE DE LIVERNOIS

sept ans et au dessus. A l'asile on leur donne une instruction à la portée de leur âge, et on les soumet à quelques petits exercices agréables qui développent leur intelligence en même temps qu'ils contribuent à augmenter leurs forces physiques.

Les orphelines pauvres trouvent aussi à Bethléem un abri confortable, et sont formées aux travaux domestiques et à l'économie, sans négliger chez elles la bonne éducation et l'instruction nécessaire à leur condition.

La aussi se trouve un dépôt où les pauvres du quartier sont assistés dans leurs besoins et leurs maladies. Ce dépôt est fourni et entretenu par les messieurs du Séminaire de St. Sulpice.

La salle d'Asile Bethléem a 130 pieds de front environ, en pierre, à deux étages.

La salle d'asile a reçu depuis sa fondation, en 1868, 817 enfants, dont 454 garçons et 363 filles. Il a reçu 107 orphelines.

Aujourd'hui, 200 enfants fréquentent la salle d'asile, et 24 orphelines résident dans la maison.

M. Rodier a de plus établi une rente annuelle en faveur des Dames du Bon-Pasteur, et son testament ordonne plusieurs dons pour des objets de charité, et autres bonnes œuvres. Le gros de sa fortune est divisé entre sa veuve et ses deux filles, Madame Brown et Madame de Martigny. M. Rodier nomma dans son testament, J. E. O. Labadie, écrivain, N. P., son exécuteur testamentaire, et son petit-fils, M. Frank Brown, est l'agent de la succession. La fortune que laisse M. Rodier a été estimée à des sommes fabuleuses, mais nous croyons ne pas nous tromper en l'évaluant à \$500,000.

M. Rodier, quoiqu'un peu souffrant depuis quelques mois, n'a pas été longtemps malade avant sa mort. Il était sorti, et s'était même rendu en ville le 2 janvier, un mois avant de mourir. C'est le Dr. Desjardins, ex-zouave pontifical, qui le soigna pendant sa dernière maladie. Ce jeune médecin, au dire des amis du défunt, fit preuve de grand jugement et de profonde science dans son traitement de l'illustre malade, et prédit même sa mort, trente-six heures avant qu'elle n'arriva, sans se tromper d'une heure.

Les funérailles de M. Rodier eurent lieu mardi, le 8 février, avec toute la solennité et la pompe convenables. Le service eut lieu à l'église du Gesù. Une foule immense suivait le cortège et encombra l'église. Les sommités de la magistrature et du commerce étaient groupées autour du cercueil. Les petits-fils du défunt le suivaient à sa dernière demeure, et dans le lugubre cortège, plus d'un pauvre se traînait péniblement, pleurant la perte de son protecteur.

R. I. P.

G. E. D.



FÊTE DE CARNAVAL AU BOND VICTORIA, MONTRÉAL, EN L'HONNEUR DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

LA PRIÈRE DE L'ARABE.

(Voir la gravure.)

C'est le matin. Le désert s'étend à gauche. A droite, les montagnes s'estompent sur l'horizon, et quelques palmiers animent le paysage. Une fontaine marque le lieu de repos choisi par maint voyageur, afin de s'abreuver et de faire provision d'eau pour lui et son chameau. C'est peut-être la dernière source que verra ce marchand pendant plusieurs jours. Il va tourner le dos aux collines fertiles, et va faire face à la mer de sable. Qu'y a-t-il d'étonnant, donc, de le voir en prière ? Il est descendu de son chameau, et lui ayant relevé et attaché le pied, il étend son "tapis de prière," sans lequel aucun pieux musulman ne voyage. Il ôte ses chaussures, et plantant sa lance dans le sable, il s'agenouille, la face vers la Mecque et vers le soleil levant. C'est ainsi qu'il commence sa prière : "Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète." Alors il pense aux dangers du désert, la chaleur, la soif, le sable qui aveugle, et le simoun qui étouffe, et il prie d'en être délivré. Il prie qu'il se rende sain et sauf, lui et son chameau, et ses marchandises, et qu'il revienne en sûreté avec l'or qu'il convoite.

Il y a bien des gens qui voyagent et ne suivent pas l'exemple du pieux Arabe. Il y en a même de ces voyageurs qui traversent ce désert qui se nomme le monde, et se rendent à ce terme qu'on appelle l'éternité, et dont toute la fortune dépend de la manière de leur arrivée là-bas, et qui, cependant, ne prient jamais. Plaignons-les ! Ils rencontreront des oasis, ils verront des mirages, mais le simoun les dévorera.

G. E. D.

NOUVELLES GÉNÉRALES

—Un incendie qui a eu lieu à New-York, le 9 courant, a détruit pour \$3,000,000 de propriétés. Les assurances s'élevaient à \$2,000,000.

—M. le secrétaire-provincial Chapleau a été élu par acclamation le 11 courant, à St. Jérôme.

—L'hon. M. Mailhot est président de la Commission des chemins de fer, et M. de Bellefeuille, secrétaire. Le bureau principal de la Commission sera à Québec.

—Le roi d'Espagne a ouvert les Cortes en personne, le 15. Son discours fut vivement applaudi. Il annonça que Don Carlos était réduit à l'impuissance, et que la paix se rétablirait bientôt. Les finances d'Espagne sont en mauvais état, et ne peuvent être refaites que par la paix.

ETES-VOUS EN FAILLITE ?—Lecteur, cette question n'est pas une impertinence : nous ne cherchons pas à nous immiscer dans vos affaires privées ni dans les détails de votre commerce. Mais êtes-vous dans un mauvais état de santé ? Souffrez-vous de Scrofule, d'Érysipèle, de Plaies fiévreuses, d'Enflures blanches, de dérangement bilieux ou de toute autre maladie due à l'impureté du sang ? Si c'est le cas, faites usage du PURIFICATEUR DU SANG DE WINGATE.

—M. Delane, le rédacteur en chef du Times depuis trente-six ans, vient de se retirer pour motifs de santé. Il gagnait chaque année un demi-million de francs. Voilà certes un chiffre qui fera rêver plus d'un journaliste à la ligne.

—Si les Etats-Unis sont à la veille de célébrer par une grande exposition l'anniversaire de leur indépendance, ils n'oublient pas non plus Christophe Colomb. Le 29 novembre, jour anniversaire de la naissance du grand découvreur, sera marqué, s'il faut en croire les faiseurs de projets, par un concert monstre dans lequel on doit entendre un concerto exécuté par plusieurs centaines de pianistes.

—Les Chinois ont construit dans leur arsenal de Kiang-Chang leur premier bâtiment cuirassé. C'est une grande canonnière de 31 mètres de long, 6 mètres de largeur, et du port de 195 tonneaux. Ce bâtiment doit porter une seule pièce de canon du calibre de 17 centimètres.

—M. le maire de Lille vient d'interdire l'usage du piano dans les lieux ouverts au public, "le bruit de cette musique désordonnée occasionnant un véritable trouble pour les voisins." A peu près le même jour [ou l'honorable magistrat condamnait le piano, un comité italien annonçait son intention de célébrer le centenaire de l'inventeur du piano, Bartolemeo Cristofori. Ce centenaire aura lieu à Florence, le 4 mai 1876, 321e anniversaire du mécanicien musicien.

LA MÉNAGÈRE

Un des premiers devoirs d'une bonne épouse est de bien tenir le grand-livre du ménage, de rendre compte des dépenses totales du mois, et enfin d'établir ses comptes de fin d'année. Si la femme est en quelque sorte l'intendant du mari, son caissier, ne doit-elle pas lui expliquer de quelle manière utile et sage elle a dépensé le revenu ?

Et puis, lorsqu'elle sera seule, ce grand-livre sur lequel elle jettera les yeux lui fera faire un véritable examen de conscience. Elle se dira : N'ai-je pas trop dépensé pour ma toilette cette année ? N'aurais-je pas dû économiser un peu sur mes fantaisies pour acheter quelque objet utile pour la maison, pour donner un peu plus de confort à la chambre du mari ou à celle des enfants ? etc. Ne faudrait-il pas augmenter les gages de ce domestique qui nous a si bien servis ? etc. Et mes charités, où donc sont-elles sur le grand-livre ? Les sous donnés aux pauvres dans la rue, je ne les inscris pas ; les quêtes, les billets de concert, les voilà notés... oui... mais ai-je fait le bien aussi souvent que je le pouvais, que je le devais ?...

Voilà, mesdames, ce que dit le grand-livre à une femme consciencieuse.

Quand on a vraiment de l'ordre, il faut écrire des comptes tous les jours ; il est aussi très-prudent de garder les factures acquittées, car bien des fournisseurs présentent la même note deux fois.

Nous recommandons à celles de nos lectrices qui sont mères de familles d'habituer la petite fille, ou la fille grande déjà, à tenir un livre de comptes pour ses dépenses personnelles, avant qu'elle ne soit appelée à tenir le livre du ménage. Cette jeune personne reçoit probablement une pension pour ses menus plaisirs et pour sa toilette, il faut donc qu'elle apprenne à régler ses finances, à ne pas empiéter un mois sur l'autre, à ne pas faire de dettes, à avoir de l'ordre enfin.

Nous connaissons une femme très-instruite et très-laborieuse, qui a noté sur un cahier le titre des livres qu'elle a lus, et le nombre des ouvrages à l'aiguille qu'elle a faits. Au bout de l'année, elle trouva qu'elle lisait plus de romans que de livres d'histoire, et qu'elle avait fait plus de tapisseries que d'ouvrages de couture utiles. Elle se promit de changer et elle a tenu parole. Vous voyez bien que la tenue des livres apprend un peu l'examen de conscience.

UNE NOUVELLE TOUR DE BABEL.

Une des plus étonnantes merveilles de l'exposition universelle de Philadelphie sera une immense tour de 1000 pieds de hauteur, qui se dressera près du palais.

Cette tour, que les Américains ont déjà surnommée la nouvelle Babel, sera entièrement construite en fer, et formera un cône gigantesque de 150 pieds de diamètre à la base, et de 30 pieds de diamètre au sommet. Elle sera traversée, dans toute sa longueur, par un tube central de 30 pieds de diamètre, qui constituera, en réalité, tout le monument. Dans ce tube circuleront quatre ascenseurs, disposés de manière à pouvoir monter 300 personnes en trois minutes ; la descente se fera en cinq minutes. Les visiteurs qui craindront de s'aventurer sur ce plancher mobile pourront effectuer l'ascension par un escalier qui fera le tour du tube.

On évalue à un million de dollars les frais nécessaires à cette construction.

Il est à espérer que la nouvelle tour de Babel, plus heureuse que sa devancière, sera terminée sans encombre, ce qui ne paraît présenter, du reste, aucune difficulté matérielle.

Cette tour sera, sans contredit, le monument le plus élevé qui soit jamais sorti des mains de l'homme.

La liste suivante permettra à nos lecteurs de comparer sa hauteur avec celle des principaux monuments du globe :

Table with 2 columns: Monument name and Height in feet. Includes: Tour de Philadelphie (1000), Pyramide de Chéops (480), Flèche de la cathédrale de Strasbourg (468), Clocher de la cathédrale de Rouen (465), Clocher de Saint-Etienne de Vienne (Autriche) (455), Dôme de Saint-Pierre de Rome (435), Flèche de la cathédrale d'Amiens (430), Pyramide de Céphrén (430), Clocher de la cathédrale d'Anvers (396), Dôme de Saint-Paul de Londres (365), Dôme de Milan (360), Dôme des Invalides, à Paris (346), Clocher de la cathédrale de St.-Denis (340), Panthéon de Paris (260), Tour de Koutâb, à Delhi (la plus haute tour isolée du globe) (256), Mât d'un vaisseau français de 120 canons, au-dessus de la quille (250), Tours de Notre-Dame, à Montréal (220), Tours de Notre-Dame de Paris (216), Arc de triomphe de l'Etoile, à Paris (145), Colonne Vendôme, à Paris (142), Obélisque de Louqsor, à Paris (90).

On voit par là que la tour de Babel américaine mesurera deux fois la hauteur de la grande pyramide de Chéops, près de cinq fois celle des tours de Notre-Dame de Montréal, et plus de onze fois celle de l'obélisque de Louqsor.

DU COMIQUE

COMMENTS'AMUSER AUX DÉPENS DES AUTRES. —Un jour que vous ne savez que faire, allez vous-en avec un calepin et un mètre sous le bras, un crayon à la bouche et une longue ficelle accompagnée d'un morceau de craie dans votre poche. Vous vous mettez à mesurer un trottoir, à faire des croix en blanc sur les dalles, vous y ajoutez des lettres, des numéros, toutes sortes de signes étranges et vous inscrivez d'un air très-affaire.

Bientôt quinze imbéciles vous regardent, vous entourent, se livrant à mille conjectures sur l'utilité des mesures que vous prenez.

A un moment, quand l'entourage ouvre le bec d'un air bête, vous demandez à une personne de vouloir bien vous tenir la ficelle que vous tirez de votre poche, vous la blanchissez et vous allez à l'autre bout, vous pincez et crac, un trait ; vous continuez ainsi, et croyez bien que votre aide est très-content, il se prend pour un fonctionnaire. Quand vous en avez assez, vous priez une autre personne de prendre le bout que vous tenez, vous inscrivez avec rage sur votre carnet, vous rejoignez votre premier homme.

—Vous rappelez-vous la lettre où j'en étais quand vous avez bien voulu m'aider ?

—Ma foi non, monsieur.

—Sapristi, il faut que j'aille voir.

Vous continuez alors votre chemin jusqu'à... l'endroit que vous voulez, laissant là les deux fonctionnaires qui finissent par se faire bousculer par les sergents de ville pour leur apprendre à gêner la circulation, au grand amusement des gens qui, une heure avant, auraient bien voulu avoir leur place.

**

Nous avons également la pièce perdue.

On fait ça dans un quartier à voitures, pour gêner les cochers.

Avec un petit baton, vous râtissez dans le ruisseau, en poussant des : noms d'un tonnerre ! très-réitérés.

On vous demande bientôt ce que vous avez perdu.

Vous vous lamentez, et vous dites que c'est 20 francs.

Que le patron est très-chien, qu'il vous les retiendra, ce gredin-là, et que c'est bien malheureux, quand on n'a que 3 francs par jour pour faire des rentrées et qu'on a sa femme qui vient d'avoir la tête fendue par un pot à fleurs.

On vous aide tout de suite à retrouver la pièce... afin de ne pas vous la rendre ; enfin, fatigué, vous vous en allez et vous avez la satisfaction de voir deux heures après les mêmes gens se bousculant dans le même ruisseau.

LE BRANDON DE DISCORDE

ou

LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE III

LA COURSE TERRIBLE

(Suite)

La matinée du jour qui suivit les événements décrits dans les deux précédents chapitres avait été réservée par le chef des Abénaquis pour la torture préliminaire de son prisonnier. Le chef huron allait être forcé de faire la course terrible, formidable épreuve que tout prisonnier sauvage devait subir avant de périr sur le bûcher. Cette coutume barbare existait chez toutes les nations sauvages, et l'importance que l'on attachait à cette première épreuve était en raison de la position et de la réputation du prisonnier. D'après une tradition répandue chez les colons, un blanc, au début de la colonie, avait victorieusement subi l'épreuve et échappé à ses ennemis, rangés sur deux rangs, entre lesquels il avait dû passer, non sans emporter dans la tombe les marques terribles du couteau et du tomahawk. Mais, règle générale, il était presque impossible d'échapper, et la victime, avant d'être arrivée au milieu de sa course, était tellement meurtrie qu'elle tombait épuisée et insensible, et, dans cet état, on l'emportait sur le bûcher.

Depuis le moment où il avait été emmené de la salle du conseil par le Serpent et sa bande, le chef huron avait été observé de près par des yeux auxquels la perspective d'une prochaine vengeance donnait un air farouche. Arrivé à sa destination qui était le wigwam de son ennemi le Serpent, on lui lia les bras derrière le dos avec de fortes courroies faites de peau de cerf non tannée. Ses jambes furent attachées de la même manière. Une garde de douze sauvages, chacun armé d'un couteau et d'un tomahawk, entourait le Huron ; cette garde était relevée toutes les trois heures. Il y avait aussi à l'intérieur du wigwam, un piquet de soldats français chargés de veiller à ce qu'on ne fit pas au prisonnier d'insultes inutiles.

Deux heures environ après le lever du soleil, toute la population du village abénaquis se mit en mouvement pour se rendre à une clairière, longue d'environ cinq arpents, entre le fort et le lac Ontario. C'était l'endroit choisi pour la "course terrible ;" là se rendaient des vieillards courbés par l'âge — des sauvagesses aux cheveux gris, édentées, hideuses — des sauvagesses plus jeunes se faisant aussi une fête de cette scène de vengeance — des guerriers silencieux dans leur cruauté résolue, des enfants des deux sexes et une multitude de chiens affamés, semblables à des loups et faisant retentir la forêt de leurs aboiements.

La garnison du fort était aussi en mouvement. Plusieurs soldats étaient sortis du fort, mais ils avaient pris la précaution d'emporter leurs armes. L'officier de service était le lieutenant Belmont, qui connaissait bien les mœurs des sauvages et savait qu'en pareilles circonstances, lorsque leurs instincts farouches étaient soulevés, un blanc sans armes n'était pas plus en sûreté auprès d'eux que près du tigre qui a goûté le sang.

Le Serpent, avec une dextérité qui dénotait une grande expérience, rangea les Abénaquis sur deux lignes parallèles. Ces lignes commençant à environ trente verges de la porte du fort, se terminaient près du centre d'une clairière, ayant une couple d'arpents carrés et couverte de souches d'arbres abattus l'année précédente. Le Serpent avait son but en faisant aboutir la ligne sur ce terrain encombré. Il savait que le Huron était le meilleur coureur du Canada, et craignait qu'il n'arrivât au bout des lignes à peu près sain et sauf ; alors, se trouvant en rase campagne, il aurait pu s'échapper. Mais avec cette précaution, en supposant même que, grâce à son agilité extraordinaire, il arrivât sain et sauf au bout des rangs ennemis, il se trouverait au milieu des souches et des arbres abattus et l'on pourrait l'entourer sans difficulté, ou du moins lui envoyer, à coup sûr, une balle ou une flèche.

Chaque individu des deux lignes était muni d'une arme : les hommes avaient des couteaux ou des tomahawks, les femmes des couteaux attachés au bout de perches, les enfants des bâtons pointus. Il semblait presque impossible qu'un être vivant put marcher l'espace de deux verges dans cette avenue d'ennemis en garde, sans être bûché en morceaux.

Le Serpent ayant pris toutes ces dispositions, jeta un regard tout le long des lignes et s'étant convaincu que le chef huron n'avait aucune chance d'échapper, il ordonna à quelques-uns de ses hommes de l'amener.

Au bout de quelques minutes, le prisonnier fit son apparition sur la scène et fut reçu par les cris féroces des Abénaquis. Il n'y répondit que par un regard de mépris, et on put l'entendre prononcer d'une voix concentrée les mots de "chiens et lâches."

Il fut amené à la tête des lignes où l'on détacha les courroies qui lui liaient les bras derrière le dos. Quand il se sentit libre, il ouvrit le collet de son habit de chasse et respira à pleins poumons l'air frais du matin. Puis se dressant de toute sa hauteur, il examina les lignes pour voir où elles se terminaient. Quand il se fut assuré qu'elles aboutissaient parmi les souches de la clairière, le désappointement lui fit froncer les sourcils, mais cela ne dura qu'un instant.

Tout à coup, se tournant vers le Serpent, il lui dit : "Chien d'Abénaquis, je suis prêt." Le Serpent poussa un cri perçant et prolongé auquel répondit toute la tribu, et en même temps toutes les armes furent levées.

La tête rejetée en arrière, la poitrine et le genou gauche en avant, le Huron semblait prêt à prendre son élan, quand, tout à coup, montrant la forêt de sa main gauche, il s'écria : "Voyez ! voyez !" Tous les regards se tournèrent vers le point indiqué. Dans un instant, le chef Huron, prompt comme la pensée, avait arraché la massue des mains de l'Abénaquis se trouvant le plus près de lui, et s'élança au milieu des rangs ennemis avec la rapidité du vent. Les sauvages, surpris de ce mouvement, s'efforcèrent de lui porter des coups, mais presque tous en vain. Il arrivait presque à la clairière, lorsqu'un cri terrible vint frapper ses oreilles. Dans un instant, des Abénaquis, cachés derrière les souches, s'étaient levés et l'avaient avec leurs mousquets. En avançant, il marchait à une mort certaine ; s'il restait immobile, c'était la mort également, car les ennemis avaient fermé leurs rangs derrière lui et formaient un demi-cercle d'où il ne pouvait sortir. Il résolut de se diriger vers le Fort.

Une volée de balles fut tirée par les Abénaquis de la clairière, mais elles passèrent au-dessus de sa tête. Il constata ensuite qu'un parti ennemi voulait l'empêcher d'atteindre le Fort en droite ligne. Sa seule chance était de faire un circuit rapide, par la droite des assaillants, et d'atteindre la porte avant eux en courant à toute vitesse. Dans sa position, il n'y avait pas d'issue pour atteindre la forêt, car une palissade de douze pieds de haut entourait le Fort de tous côtés. S'élançant à droite avec la vitesse du cerf, il tourna la ligne des sauvages et se dirigea vers la porte. Mais, jetant un regard en arrière, il vit qu'il était poursuivi de près par le meilleur coureur des Abénaquis. Cet homme avait l'avantage des troupes fraîches sur le Huron, qui venait de parcourir plus d'un mille et avait reçu plusieurs coups violents dans sa course le long des rangs ennemis. Cet Abénaquis était suivi à une distance de vingt verges par le Serpent et son frère, deux bons coureurs. Mais le Huron gardait son avance sur le premier des trois coureurs, et aux cris des sauvages et aux applaudissements des soldats français, spectateurs de cette scène terrible, il était arrivé à dix verges de la porte du Fort, lorsqu'il butta contre une souche cachée par les longues herbes, tomba violemment et resta une couple de secondes à terre, comme insensible. Le gros des Abénaquis voyant le Huron poursuivi par le meilleur coureur de leur tribu, et leur chef et son frère — certains d'ailleurs que quand même le prisonnier arriverait au Fort il leur serait rendu, les Abénaquis avaient abandonné la poursuite et poussèrent un cri de triomphe quand ils virent leur ennemi à terre. Mais ce fut une courte joie. Le Huron était debout avant que l'Abénaquis l'eût rejoint. Au grand étonnement de tous, au lieu de continuer sa course, il se retourna vers son ennemi. Ce mouvement semblait insensé, car le Huron n'avait qu'un bâton et l'Abénaquis avait son tomahawk et son couteau. Se rejetant en arrière, tout le poids de son corps portant sur la jambe gauche, le Huron attendit fermement l'attaque. Les soldats du Fort, bien que persuadés que la lutte allait se terminer par

la mort du chef Huron, ne purent s'empêcher d'applaudir chaleureusement. L'Abénaquis s'approcha et s'élança de toute sa force vers le Huron avec son tomahawk à la main et menaçant d'un coup terrible la tête de son adversaire.

Puis le guerrier huron franchit le seuil de la porte qui se ferma derrière lui: il était, pour le moment, hors des atteintes de ses ennemis.

(A continuer)

Les annonces de naissances, mariages ou décès sont publiées dans ce journal à raison d'un cent chaque.

NAISSANCE

A Northampton, Mass., le 3 février, la dame de M. Adolphe Ménard, président de la société St. Jean-Baptiste, une fille.

Parrain et Marraine: M. François-Xavier Ménard et Mlle Maria-Matilda Chapdelaine.

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soignées ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Déviations du Foie.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralytie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Fatigués, et toutes les affections nerveuses.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurent pas l'enfant le plus délicat.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puisseance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal.

Préparés seulement par LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITÉE.) MONTREAL.

La Stadacona, Compagnie d'assurance contre l'incendie dont l'office est à Montréal, No. 13 Place d'Armes, est le résultat de l'association de capitaux d'origine canadienne et est administrée par des Directeurs Canadiens.

L'unanimité d'action que l'origine des directeurs doit nécessairement amener, ce sentiment de confiance que l'assuré Canadien trouve dans la gestion d'hommes de même origine que la sienne, donnent à la formation de cette compagnie, un avenir de succès rarement basé sur des fondements plus sérieux.

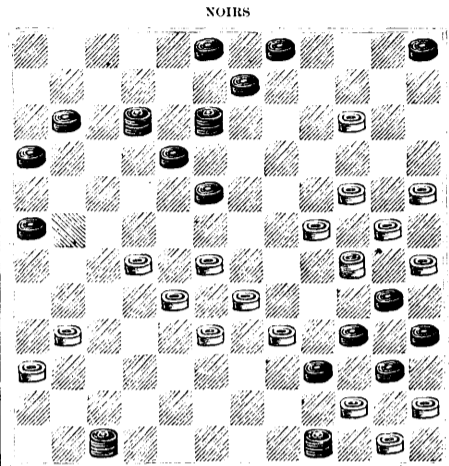
LE JEU DE DAMES

Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, pourront les adresser à M. J. A. Rodier, No. 14, rue Alard, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 12

Par le Dr. M. Fontaine, Spencer, Mass.



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 10

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show moves like 51 à 46, 40 à 62, etc.

Solutions justes du Problème No. 10

Montréal:—C. Bourdais, Hector Pellerin, J. E. Tourangeau, J. F. Tourangeau, J. Lalonde, et J. Archambault.

Pointe-Claire:—Moïse Leclère, St. Bruno:—William Boucher de Gros-Bois, Spencer, Mass.:—Dr. M. Fontaine, St. Zotique:—L. L. Barré.

Autre Solution du Problème No. 9

Montréal:—Joseph Adams.

Prix du Marché de Détail à Montréal.

Table listing prices for various goods like Flour (FARINE), Grains (GRAINS), Legumes (LÉGUMES), and Lard (LARD).

Table listing prices for various goods like Butter (BEURRE), Eggs (ŒUFS), and Poultry (VOLAILLES).

Table listing prices for various goods like Beef (BOUF), Pork (PORC), and Lard (LARD).

Table listing prices for various goods like Hides (BOUF), Sheep (MOUTONS), and Hay (FOIN).

COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA ROYALE CANADIENNE." Capital \$6,000,000. Actif Disponible pres de \$1,200,000. OFFICIERS: Président: J. F. SINCENNES, etc. ACTIF EN OR: Bons et autres valeurs et espèces des Etats-Unis, etc. PASSIF: Toutes Réclamations pendantes pour Pertes, Billets payables, etc.

BUREAU PRINCIPAL: 160 RUE ST. JACQUES, MONTREAL 7-1-45

A LOUER. DEUX BUREAUX au premier étage de la bâtisse faisant l'angle des rues Bleury et Craig. UN ÉTAGE ENTIER de la même bâtisse, convenable pour des bureaux ou une manufacture.

Coutellerie FOURCHETTES ET CUILLETS, LIÈRES, plaqués à prix réduits. Aussi venant d'être reçus: CAGES D'OIS. AUX. CAFFETIÈRES FRANÇAISES à alambique et PLUMEAUX FRANÇAIS, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

Corniches ROULEAUX ET ANNEAUX, aussi BARRES D'ESCALIERS, la plus grande variété dans les derniers goûts, chez L. J. A. SURVEYER, 524, Rue Craig, Montréal.

LE VIDO. EAU DE BEAUTE, PRÉPARATION DE N. DUDEVOIR, AUX DAMES. Pour l'usage de la toilette et pour perpétuer la fraîcheur d'un beau teint: sa propriété tempère la chaleur et la sécheresse de la peau, donne à ses fibres une vigueur et une élasticité charmante.

CARLE SANG, C'EST LA VIE CELEBRE PURIFICATEUR DU SANG DE CLARKE (Marque de Commerce:—"Blood Mixture." LE GRAND PURIFICATEUR ET RESTAURATEUR, nettoie et élimine du sang toutes les impuretés et ne saurait être trop hautement recommandé.

LE RANGE ou Fourneau à cuisine le plus amélioré est Le "NEW ENGLAND" Ses qualités sont trop nombreuses pour être énumérées, mais on peut facilement se convaincre en faisant l'inspection.

MEILLEUR & Cie., 652, RUE CRAIG, Près de la Rue Bleury. MACHINE A LAVER DE BUNNELL, TORDEUSE ET REPASSEUSES, Machine à peler les pommes, à trancher le pain, les légumes, les viandes, &c.

\$225. PIANOS POUR \$225. Neufs—pleinement garantis, 7 Octaves,—toutes les améliorations modernes.—le son est plein, riche et pathétique.—Combinaison exquise, produisant un magnifique effet d'orchestre. Notre désir est qu'ils soient soigneusement essayés et examinés.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée au No. 319, rue St Antoine, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DREARATS.